



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage

Province du Sud Kivu



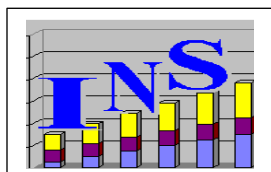
EVALUATION APPROFONDIE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN SITUATION D'URGENCE (EFSA) DANS LA PROVINCE DU SUD KIVU



RAPPORT GENERAL

Novembre 2020

Données collectées en juin 2020



EVALUATION DE SECURITE ALIMENTAIRE EN SITUATION D'URGENCE (EFSA) DANS LA PROVINCE DU SUD KIVU

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Bureau Pays

Aysha Twose, Chef de l'unité VAM-M&E (aysha.twose@wfp.org)

Pembe Lero, VAM Officer (pembe.lero@wfp.org)

Sous-Bureau de Bukavu

Marc Zihaliwa, Chargé de programme (marc.zihaliwa@wfp.org)

Yvette CIZA, Programme Associate-M&E (yvette.ciza@wfp.org)

Gouvernement

Marcelin BAHAYA, Ministre Provincial de l'Agriculture,
bahaya.m2019@gmail.com;

Innocent KADEKERE, Directeur Provincial de l'INS Sud Kivu,
kakwin02@gmail.com



vam
food security analysis

I. RESUME EXECUTIF

I.1. Introduction

La sécurité alimentaire des populations de la province du Sud Kivu continue à être préoccupante. Les activités des groupes armés et les opérations militaires de l'armée congolaise pour traquer ces groupes armés ainsi que des conflits intercommunautaires continuent à déplacer des populations, perturbant leurs moyens d'existence, principalement les activités agricoles.

Bien que l'impact des mesures restrictives prises aussi bien par la RDC que les pays voisins (Rwanda et Burundi) et au niveau global pour contenir l'expansion de la pandémie du covid-19 ne peut pas encore être évaluée entièrement, la restriction des mouvements des populations du Sud Kivu vers l'extérieur et les autres provinces du pays, ne sont venus qu'exacerber une situation de sécurité alimentaire déjà précaire. Une hausse des prix des denrées alimentaires observée dès le mois de mars 2020 est une indication d'un problème de disponibilité alimentaire, mais qui a aussi des répercussions sur l'accès à la nourriture, surtout pour les ménages pauvres et les plus vulnérables.

Cette année, la province n'a pas été épargnée par des catastrophes naturelles, notamment les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville d'Uvira et la plaine de Ruzizi au mois d'avril. Ces pluies ont laissé un peu plus de 77,000 personnes sans-abris et détruit des champs. Par ailleurs, le territoire de Mwenga, au centre de la province a été affecté par l'épidémie d'Ebola.

Dans ce contexte, le Ministère Provincial de l'Agriculture et l'Institut National de la Statistique (INS) du Sud Kivu ont conduit au mois de juin 2020, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (WFP), une évaluation de sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) dont les principaux résultats sont décrits ci-dessous.

I.2. Principaux Résultats

- **Prévalence de l'insécurité alimentaire dans la province du Sud Kivu : Quelle est la situation actuelle de la sécurité alimentaire des ménages de la province du Sud Kivu ? Quelle est son ampleur ?**
 - ✓ Globalement, 67,2% des ménages de la province du Sud-Kivu, représentant environ 5,4 millions de personnes font face à l'insécurité alimentaire, avec 33,7% de cette population qui fait face à l'insécurité alimentaire sévère et 33,5% à l'insécurité alimentaire modérée.
 - ✓ Bien qu'une tendance à la baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire soit observée en 2020 comparativement à 2019 (soit 75,8% en 2019 contre

67,2% en 2020), suggérant une amélioration relative de l'insécurité alimentaire de manière globale, cette tendance reste cependant à la hausse comparativement à 2017 (soit 67,2% en 2020 contre 64% en 2017).

- ✓ L'amélioration du climat de sécurité consécutive à la reddition de quelques groupes armés pourrait avoir contribué à l'amélioration relative de la sécurité alimentaire dans le Sud Kivu de manière globale.

- **Profilage des ménages en insécurité alimentaire : Quels sont les caractéristiques des ménages qui sont affectés par l'insécurité alimentaire ?**

L'analyse de l'insécurité alimentaire suivant un nombre limité des caractéristiques sociodémographiques, y compris le sexe du chef du ménage, le niveau d'instruction du chef du ménage, la taille du ménage, le statut du ménage (refugié, déplacé interne dans les familles d'accueil, déplacés internes dans les camps, retournés, rapatriés et résidents) ; a montré ce qui suit :

- ✓ Les ménages des déplacés internes dans les camps ont la proportion la plus élevée des ménages qui font face à l'insécurité alimentaire sévère (72,2%), suggérant qu'ils sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Ils sont suivis des ménages réfugiés (65,9%) ; déplacés internes en familles d'accueil (55,6%) et les retournés (46,7%). Les ménages rapatriés et résidents, avec respectivement 33,3% et 32,7% des ménages qui font face à l'insécurité alimentaire sévère, seraient de ce fait les moins affectés par l'insécurité alimentaire.
- **Répartition géographique de l'insécurité alimentaire : Où sont les ménages qui sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire ?**
 - ✓ De manière globale, la prévalence la plus élevée des ménages en insécurité alimentaire est trouvée dans les territoires de Shabunda (87,3%) et Mwenga (84,7%). Toutefois la situation reste préoccupante dans les restes des territoires où la prévalence continue à être au-delà de 60%, suggérant qu'une grande majorité des ménages dans ces territoires fait face à l'insécurité alimentaire.
 - ✓ En outre, les proportions les plus élevées des ménages en insécurité alimentaire sévère sont trouvées dans les territoires de Shabunda (55,4%), Mwenga (48%), Kalehe (48%), Uvira (47,4%) et Kabare (44,3%) où environ 1 ménage sur 2 fait face à l'insécurité alimentaire, suggérant que ces territoires sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère. La situation reste, cependant, alarmante dans les territoires de Walungu (37,7%) et Idjwi (30,8%) où environ 1/3 des ménages est affecté par l'insécurité alimentaire sévère. En revanche, la situation est relativement moins préoccupante dans la ville de Bukavu où seulement 10% des ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère.

- **Analyse causale de l'insécurité alimentaire : Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire ?**
 - ✓ Une combinaison des facteurs, est à la base de la persistance de l'insécurité alimentaire dans la province du Sud Kivu. Ces facteurs peuvent être classés en deux catégories : (a) les facteurs d'ordre structurel et (b) les facteurs d'ordre conjoncturel.
 - ✓ Parmi les facteurs d'ordre structurel les plus importants, on peut citer la pauvreté de masse qui, en milieu rural, limite l'accès des ménages agricoles aux intrants agricoles, réduisant leur capacité de production. En milieu urbain où les ménages dépendent largement des marchés, le faible pouvoir d'achat limite la capacité d'un grand nombre de ménage d'acheter les produits alimentaires essentiels qui sont souvent disponibles sur les marchés. Le délabrement des infrastructures, plus particulièrement du réseau routier, qui relie les zones de production et les marchés (les zones urbaines sont principalement des zones de consommation), contribue à un cercle vicieux de pauvreté.
 - ✓ Parmi les facteurs conjoncturels, on peut citer principalement l'insécurité consécutive aux activités des groupes armés et les conflits interethniques, qui perturbent les activités de subsistance des ménages, principalement les activités agricoles et des marchés ; ainsi que les restrictions imposées par le gouvernement congolais et les pays voisins, en vue de contenir l'expansion de la pandémie de covid-19.

I.3. Conclusions et Recommandations :

I.3.1. Conclusions

Les résultats de cette évaluation montrent que la situation de sécurité alimentaire des ménages dans la province du Sud Kivu continue à être préoccupante, en dépit de la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire observée en 2020 comparativement à 2019. Plus d'un ménage sur deux (67%) continue à faire face à l'insécurité alimentaire, de manière globale.

Bien que les résultats de cette évaluation indiquent une situation d'insécurité alimentaire quasi généralisée, la persistance d'une situation d'insécurité alimentaire alarmante, qui est restée relativement constante au cours des 5 dernières années, dans le territoire de Shabunda mérite d'attirer une attention particulière.

Il sied de noter, par ailleurs, que dans un contexte général des problèmes structurels (pauvreté, infrastructures de base délabrées, etc), qui n'ont pas encore trouvé leurs

solutions, les conflits armés et interethniques couplés aux effets pervers de la pandémie de covid-19, restent des chocs majeurs qui affectent la sécurité alimentaire des ménages dans cette province.

I.3.2. Recommandations

Au regard des conclusions, tels que ci-haut décrites, les recommandations ci-dessous peuvent être formulées :

A. Options de réponse à court terme :

- ✓ Renforcer les efforts du Gouvernement visant la pacification de la région de l'Est du pays ;
- ✓ Continuer l'assistance alimentaire d'urgence (cash ou vivres selon le cas) aux populations les plus vulnérables, particulièrement, celles qui sont affectées par des conflits armés et interethniques (déplacés internes, réfugiés et retournés)

B. Options de réponse à court et moyens termes :

- ✓ Améliorer les infrastructures de base, particulièrement les routes de desserte agricole, reliant les zones de production aux zones de consommation (milieu urbain). Le désenclavement des territoires comme Shabunda mérite une attention particulière.
- ✓ Intensifier les programmes de redressement, y compris les programmes de résilience et des cantines scolaires, surtout dans les zones de retour, ciblant particulièrement les retournés, les rapatriés et les résidents vulnérables.

Table des matières

I. RESUME EXECUTIF	2
II. INTRODUCTION	8
II. 2. OBJECTIF DE L'ETUDE	9
II.2.3. Objectifs Spécifiques	9
II.3. METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE REALISATION DE L'ETUDE DE BASE.....	10
III.3.1. Echantillonnage.	10
II.3.2. Méthodologie.....	11
II.3.3. Tirage villages et des ménages.....	11
II.4. Limites de l'Enquête.....	11
II.5. SIGLES ET ABREVIATIONS.	12
III. PRESENTATION DE LA PROVINCE	12
III.1. SITUATION GENERALE DE LA PROVINCE	12
III.2. ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	12
III.3. ECONOMIE	13
II.3.1. Les infrastructures de transport	13
IV. RESULTATS.....	15
IV.I. PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	15
IV.1.1. Indice de l'insécurité Alimentaire	15
IV.1.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire.	16
IV.1.3. Tendance de l'Insécurité Alimentaire	18
IV.1.4. Répartition spéciale de l'insécurité Alimentaire.....	18
IV.2. CONSOMMATION ALIMENTAIRE	19
IV.2.1. Consommation Alimentaire par territoire	19
IV.2.2. Profil des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite.....	20
IV.3. DIVERSITE ALIMENTAIRE.....	221
IV.3.1. Répartition par territoire de diversité alimentaire selon Fanta.....	22
IV.3.2. Diversité alimentaire et profil des ménages	22
IV.3.3. Diversité alientaies des femmes et des enfants de 0 à 23 mois.	23
IV.4. PART DES DEPENSES	24
IV.4.1. Part des dépenses Alimentaires par territoire.....	24
IV.5. STRATEGIES DE SURVIE	24

IV.5.2. Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence.....	25
IV.6. CONSOMMATION DES VITAMINES.....	27
IV.6.1. Consommation Vitamine A.....	27
IV.6.2. Consommation Protéines	27
IV.6.3. Consommation de Fer	27
IV.7. NOMBRE DES REPAS CONSOMES PAR JOUR	27
IV.8. SOURCE DE NOURRITURE	28
IV.9. EXEPERIENCE DE LA FAIM DANS LES MENAGES	29
IV.9.1. Répartition spatiale de l'Indice domestique de la faim.....	29
IV.11. AGRICULTURE.....	31
IV.12. ELEVAGE	33
IV.13. CHOCS SUBIS PAR LES MENAGS	34
IV.14. Sources d'eau de Boissons.....	34
IV.15. ACCES AU CREDIT	35
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	36
VI. REFERENCES.....	38
VI.1. BIBLIOGRAPHIE	38
VI.2. SITES INTERNET.....	38

II. INTRODUCTION

II.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

Globalement les conditions de vie des populations de la province du Sud Kivu n'ont pas changé de manière considérable entre 2019 et 2020. L'insécurité consécutive à l'activisme des groupes armés, les opérations militaires contre les groupes armés, la grande criminalité, la persistance des conflits communautaires dans certains territoires, a persisté dans les principales localités, avec pour corollaire des déplacements forcés de populations et la perturbation de leurs activités de moyens de subsistance.

De manière spécifique, les populations du Sud-Kivu ont continué à subir les effets néfastes de l'activisme des groupes armés de différentes factions. Des affrontements entre l'alliance Mai Fuliru-Nyindu-Bembe et les milices Banyamulenge Gumino-Twigwaneho dans les moyens et hauts plateaux de Fizi à la limite du territoire de Mwenga en début de Septembre 2020 ont entraîné des violations des droits humains, y compris les pillages des bétails et des atteintes à l'intégrité physique (meurtre, coups et blessures, etc).

En lien avec ce conflit intercommunautaire, le 19 septembre le village de Tubangwa dans le groupement de Basimwenda en territoire de Mwenga a été incendié par les miliciens Ngumino. Ensuite, le 26 septembre les villages de Kisilu et Rushasha appartenant majoritairement aux Banyamulenges dans le groupement de Basimukindji premier également en territoire de Mwenga ont été incendiés.

Dans les territoires de Shabunda et Kabare l'activisme des groupes armés Raia Mutomboki, Ndarumanga et Maheshe, ont occasionné des violations des droits humains et le déplacement forcé de la population civile dans le groupement de Bamuguba sud (Bulumbu et Kigulube) et à Luntukulu, Busolo et Cinda dans le groupement de Mulamba.

L'analyse comparée de l'évolution du contexte entre janvier et juin 2019 rapporte une tendance globale à la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines zones considérées comme stables, mais à risque au premier semestre tandis que les violences ont persisté dans les zones déjà en crise.

En revanche, vers fin décembre 2019 et début janvier 2020, quelques redditions des groupes armés ont été observées. A titre d'exemple, plus de 300 combattants du Conseil national pour le renouveau et la démocratie (CNRD) se sont rendus aux forces armées congolaises, en territoire de Kalehe, dans le Sud-Kivu¹. D'autres milices armées se sont rendues aux FARDC à des moments différents. Au cours de l'année 2019, la province a compté 504346 IDPs.²

¹ <https://actualite.cd/2019/12/05/rdc-reddition-de-plus-de-300-combattants-du-cnrd-une-dissidence-des-fdlr>;

² <https://www.ehtools.org/informations-de-l-alerte/3511>

En outre, à l'instar du reste du monde, la province a également été affectée par la pandémie du Covid-19. La suspension des mouvements entre le Sud Kivu avec les autres provinces qui l'entourent ainsi que le Rwanda et le Burundi a contribué au ralentissement de l'activité économique des ménages de la province, qui s'appuie fortement sur la production et la vente des produits agricoles ainsi que la commercialisation des produits importés. La plupart des prix des denrées alimentaires ont connu une hausse au début des mesures de confinement (Mars 2020) avant de reprendre la chute vers Juillet 2020.

Outre la pandémie Covid-19, la province a par ailleurs fait face à l'épidémie Ebola dans sa partie Centrale (Territoire de Mwenga) ainsi que quelques cas notifiés de Cholera et rougeoles dans le sud.

Les catastrophes naturelles n'ont pas épargné la province. En avril, des pluies diluviennes se sont abattues dans la ville d'Uvira et la plaine de Ruzizi, avec des dégâts considérables, y compris une population estimée à 7700 personnes qui auraient perdu leurs abris et la destruction des champs.

Dans ce contexte, le Ministère Provincial de l'Agriculture et l'Institut National de la Statistique (INS) de la Province du Sud Kivu ont conduit, avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (WFP) une évaluation de sécurité alimentaire (EFSA). Les données ont été collectées en juin 2020.

II. 2. OBJECTIF DE L'ETUDE

II.2.1. Objectif global

L'objectif global de la présente EFSA est d'actualiser la situation de sécurité alimentaire de la province du Sud Kivu, afin de réorienter les interventions en faveur des populations vulnérables, les plus affectées par l'insécurité alimentaire.

II.2.3. Objectifs Spécifiques

Elle poursuit des objectifs spécifiques ci-dessous :

- Déterminer la prévalence et l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans la province du Sud Kivu en répondant à la question : « Quelle est la situation actuelle de l'insécurité alimentaire dans la province du Sud Kivu ? Elle affecte combien de personnes ? » ;
- Déterminer le profil des ménages qui sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire, en répondant à la question : « quels sont les caractéristiques des ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire ? »

- Etablir la répartition géographique des ménages en insécurité alimentaire ou la cartographie l'insécurité alimentaire, en répondant à la question « où sont les ménages en insécurité alimentaire ? » ;
- Effectuer une analyse causale de l'insécurité alimentaire, pour répondre à la question « Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire ? » ;
- Proposer des pistes des solutions.

II.3. METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE REALISATION DE L'ETUDE DE BASE.

III.3.1. Echantillonnage.

L'échantillon retenu pour cette enquête a été déterminé par l'Institut National des Statistiques (INS), Direction Provinciale du Sud Kivu en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial. La taille a été calculée comme suit :

$$n = z^2 * \frac{p(1-p)}{d^2} \quad \text{Où}$$

- n = taille de l'échantillon ;
- Z=1.645, valeur approximative qui correspond à la valeur type d'un niveau de confiance de 90% ;
- p = proportion moyenne estimative de l'insécurité alimentaire dans chaque territoire respectif (cfr EFSA 2019) ;
- d = 0,05, valeur type d'une marge d'erreur de 5%.

La taille de l'échantillon sera calculée par territoire. Les communes de la ville de Bukavu sont considérées comme des territoires.

Dans ce cas, la taille de l'échantillon devra être calculée comme suit :

Territoires	Z	p	d	k	Taille échantillon
Fizi	1.645	0.85	0.05	2	276
Idjwi	1.645	0.87	0.05	2	252
Kabare	1.645	0.79	0.05	2	359
Kalehe	1.645	0.79	0.05	2	359
Mwenga	1.645	0.73	0.05	2	427
Shabunda	1.645	0.97	0.05	2	252
Bagira	1.645	0.75	0.05	2	406
Kadutu	1.645	0.75	0.05	2	406
Ibanda	1.645	0.75	0.05	2	406
Uvira	1.645	0.67	0.05	2	479
Walungu	1.645	0.79	0.05	2	359
Total					3981

II.3.2. Méthodologie

Cette étude a bénéficié d'un sondage stratifié à deux degrés., avec les villages au premier degré et les ménages au second degré.

L'allocation des ménages a été proportionnelle à la taille de la population des zones de santé (au poids démographique de chaque zone de santé) qui constituent les strates.

Cet échantillon a permis d'assurer une représentativité des résultats au niveau de chaque territoire. Les paramètres calculés au niveau des Zones de Santé sont à titre indicatif.

L'enquête a couvert tous les 8 territoires de la province du Sud Kivu, notamment les territoires de Kabare, Idjwi, Kalehe, Walungu, Uvira, Fizi et Shabunda ainsi que les trois communes de la ville de Bukavu.

II.3.3. Tirage villages et des ménages

Dans chaque Strate (Zone de Santé), les villages (grappes) ont été sélectionnés selon le tirage aléatoire systématique. Autrement dit, on tire les villages selon une progression arithmétique dans la base de sondage (liste des villages de la Zone de Santé) dont la raison est calculée afin de couvrir toute la population et le premier individu tiré entre 1 et la raison. Une fois dans le village, il a été demandé aux enquêteurs de faire un dénombrement rapide des ménages. De ce fait, deux cas se sont présentés :

- Soit la grappe était trop grande (supérieure à 150), dans ce cas il fallu la segmenter en des parties pour avoir au moins 50 ménages dans chaque segment et faire un tirage systématique des ménages dans la grappe ;
- Soit la grappe est petite et dans ce cas, on a procédé directement au tirage systématique des ménages.

II.4. Limites de l'Enquête

En raison des contraintes sécuritaires, l'enquête n'a pas pu couvrir certaines aires de santé affectées par les conflits armés. Les ménages non atteints ont été remplacés par d'autres des villages les plus proches ceux affectés par l'insécurité. Par conséquent, la Zone de Santé de Minembwe n'a pas été atteinte. Les villages de cette Zone de Santé ont été remplacées par les plus proches comme Abala, Kitshula, Point Zero ...dans le même territoire de Fizi. Les Zones de Santé d'Itombwe et Haut Plateaux ont visité seulement dans leurs parties sécurisées. Comme l'échantillon est représentatif au niveau de territoires, nous estimons que ce problème n'a pas pu affecter les résultats finaux.

II.5. SIGLES ET ABREVIATIONS.

CARI	Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security (Approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire CARI)
CSI	Coping Strategy index (Indice de Stratégie de survie).
EFSA	Emergency Food Security Assessment (Analyse de la Sécurité Alimentaire d'Urgence).
HHS	Household Hunger Scale (Indice Domestique de la Faim).
IDPs	Internnally Displaced Person (Personne déplacé interne).
INS	Institut National de la Statistique.
MVE	Maladie à Virus Ebola.
ODK	Open Data kit.
PAM	Programme Alimentaire Mondial.
SDA	Score de Diversité Alimentaire.
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping (Cartographie et Analyse de la Vulnérabilité).
FANTA	Projet d'Assistance Technique en matière d'Aliments et de Nutrition III
HFIAS	Indice de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture

III. PRESENTATION DE LA PROVINCE

III.1. SITUATION GENERALE DE LA PROVINCE

Située à l'Est de la RDC, la province du Sud Kivu occupe 3% de la superficie du pays, soit 69.130 km². Elle est limitée à l'Est par le Rwanda, le Burundi, et la Tanzanie, au Nord par le Nord Kivu, à l'Ouest par le Maniema et au Sud par le Maniema et le Katanga. Le Sud Kivu connaît deux types de climat : un Climat équatorial avec des pluies tout au long de l'année dans une partie de la province et un climat tropical humide avec une saison des pluies et une saison sèche dans une autre partie. Les températures moyennes annuelles varient entre 11°C et 25°C.

La population du Sud Kivu est estimée à 8118411 d'habitants en 2020 avec un taux moyen d'accroissement annuel de 3% et une densité de 117 habitants au Km².

III.2. ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

La province est administrée par un Gouvernement provincial avec à sa tête un Gouverneur assisté d'un Vice-Gouverneur, tous deux élus par l'Assemblée provinciale. Le Gouvernement provincial compte 10 Ministres provinciaux nommés par le Gouverneur de la province.

L'Assemblée provinciale, dirigée par un Président secondé par un Vice-Président, tous deux élus par leurs pairs, est Composée de 36 députés provinciaux élus au suffrage universel et représentant les territoires et les communes où ils ont été choisis.

La province est issue du démembrement en 1988 de l'ancienne province du Kivu dont elle était l'un de trois districts avec le Nord Kivu et le Maniema. La province a comme chef-lieu la ville de Bukavu. Outre, les villes de Bukavu, Uvira et Kamituga, la province compte 8 territoires.

III.3. ECONOMIE

L'économie du Sud Kivu est essentiellement tournée vers l'agriculture, l'élevage, le commerce et les services. L'agriculture est surtout pratiquée par des ménages agricoles pas suffisamment encadrés sur de petites étendues, avec des outils rudimentaires, des semences non améliorées et des techniques culturales obsolètes. Néanmoins, ces dernières années, on constate une augmentation sensible d'organisation paysanne grâce aux ONGD qui leur offrent des intrants sélectionnés, des crédits et un encadrement approprié. Les exploitations de type moderne sont rares. Elles sont tournées essentiellement vers la culture d'exploitation industrielle notamment le café, le thé, la canne à sucre et le quinquina. Mais la plupart ont disparu en raison notamment des pillages perpétrés par les belligérants, de l'insécurité, de la baisse des cours des produits agricoles, du vieillissement des plantations par manque d'entretien, du mauvais état des routes de desserte agricole, de l'insuffisance d'engrais, etc.

L'élevage (de gros et petits bétails et de volailles) et la pêche, bien que pratiqués de façon traditionnelle, sont très prospères dans la province.

En ce qui concerne les mines : l'étain, le wolframite, la monazite, le diamant, l'or, le colombo tantalite (coltan), le calcaire, le gaz méthane, les eaux thermales et la cassitérite sont exploités actuellement surtout de façon artisanale mais aussi par quelques entreprises modernes (SOMINKI, CIMENKI, ...). Ce secteur connaît une fraude massive de la part d'exploitants d'origines diverses. L'industrie locale est très peu développée et beaucoup d'entreprises qui ont jadis fait la fierté de la province ont fermé. Il s'agit notamment d'une cimenterie, d'une sucrière, des huileries et savonneries, des industries de transformation du café et de production du thé, du quinquina, du tabac et des boissons.

Il convient de signaler une présence significative des institutions de microfinance qui sont très répandues dans la province et octroient des crédits aux opérateurs économiques et à la population leur permettant ainsi d'améliorer leurs activités économiques et leurs revenus.

Le Sud Kivu dispose d'un riche potentiel touristique avec le parc national de Kahuzi-Biega et 13 aires protégées qui regorgent de montagnes, d'une flore et d'une faune très rares, notamment les gorilles de montagne, pouvant attirer beaucoup de touristes.

II.3.1. Les infrastructures de transport

Un des problèmes de la province du Sud Kivu, en particulier et de la RDC, en général, est l'insuffisance et l'état de délabrement avancé des infrastructures de transport qui rend difficile la circulation des personnes et des biens. La province dispose de 1.041 Km de Routes

Nationales dont 222 bitumées, 813 km des Routes Provinciales et 2.301 km des routes de desserte agricole. La plupart de ces routes sont en très mauvais état et n'ont pas été entretenues pendant une longue période, notamment durant la longue période de guerre et de conflits armés que connaît l'Est du pays. Il convient de signaler que la route nationale n°2 sur les tronçons Goma-Bukavu et Bukavu-Mwenga et l'axe routier Bukavu-Uvira (en passant par le Rwanda) sont en assez bon état. Le Sud Kivu compte un aéroport à Bukavu et quelques pistes d'atterrissage, la plupart en mauvais état. La province a comme principales voies navigables les lacs Kivu et Tanganyika qui offrent d'énormes possibilités pour l'évacuation des produits agricoles en toutes saisons mais qui nécessitent un balisage pour éviter les abordages.

IV. RESULTATS

IV.I. PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Un individu, un foyer ou une communauté, une région ou une nation jouit de la sécurité alimentaire quand chacun dispose en tout temps de la possibilité matérielle et économique d'acheter, de produire, d'obtenir ou de consommer une nourriture suffisante, saine et nutritive répondant à ses besoins, conforme à ses goûts et lui permettant de mener une vie active.³

Pour parvenir à classifier les ménages nous avons recouru à un tableau de compte-rendu de la sécurité alimentaire qui est un produit final de l'approche CARI. Ce dernier combine un ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire en un indicateur unique appelé l'indice de sécurité alimentaire qui présente le statut d'ensemble de la sécurité alimentaire de la population.

IV.1.1. Indice de l'insécurité Alimentaire

Tableau 1 : Indice de l'Insécurité Alimentaire

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable 46.8%	n/a	Limite 32.5%	Pauvre 20.7%
		Déficit énergétique alimentaire	n/a	n/a	n/a	n/a
	Capacité de survie	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires (des dépenses totales)	Part <50% 8.4%	50-65% 21.9%	65%-75% 22.6%
Epuisement des actifs		Statut de la pauvreté	n/a	n/a	n/a	n/a
		Stratégie de survie basée sur les moyens de subsistance	Aucune 13.6%	Stress 18.5%	Crise 34.3%	Urgence 33.6%
Indice d'insécurité alimentaire			1.1%	31.7%	33.5%	33.7%

L'indice d'insécurité alimentaire montre pour la population évaluée que 67.2% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 33.7% en insécurité alimentaire sévère et 33.5% en insécurité alimentaire modérée. Un peu moins du tiers (32.8%) de la population du Sud Kivu est en sécurité alimentaire. Cette population en insécurité alimentaire représente à peu près

³ Comment évaluer la sécurité alimentaire ? Guide pratique pour les Sociétés nationales africaines, Fédérations Internationales de la croix rouge, pg 7

de 5455572 personnes soit 909262 ménages. Cependant, juste une infime partie (1.1%) soit 14884 ménages sont capables de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques et moins du tiers (31.7) ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.

La moitié des ménages (53.2%) ont une consommation alimentaire pauvre et limite.

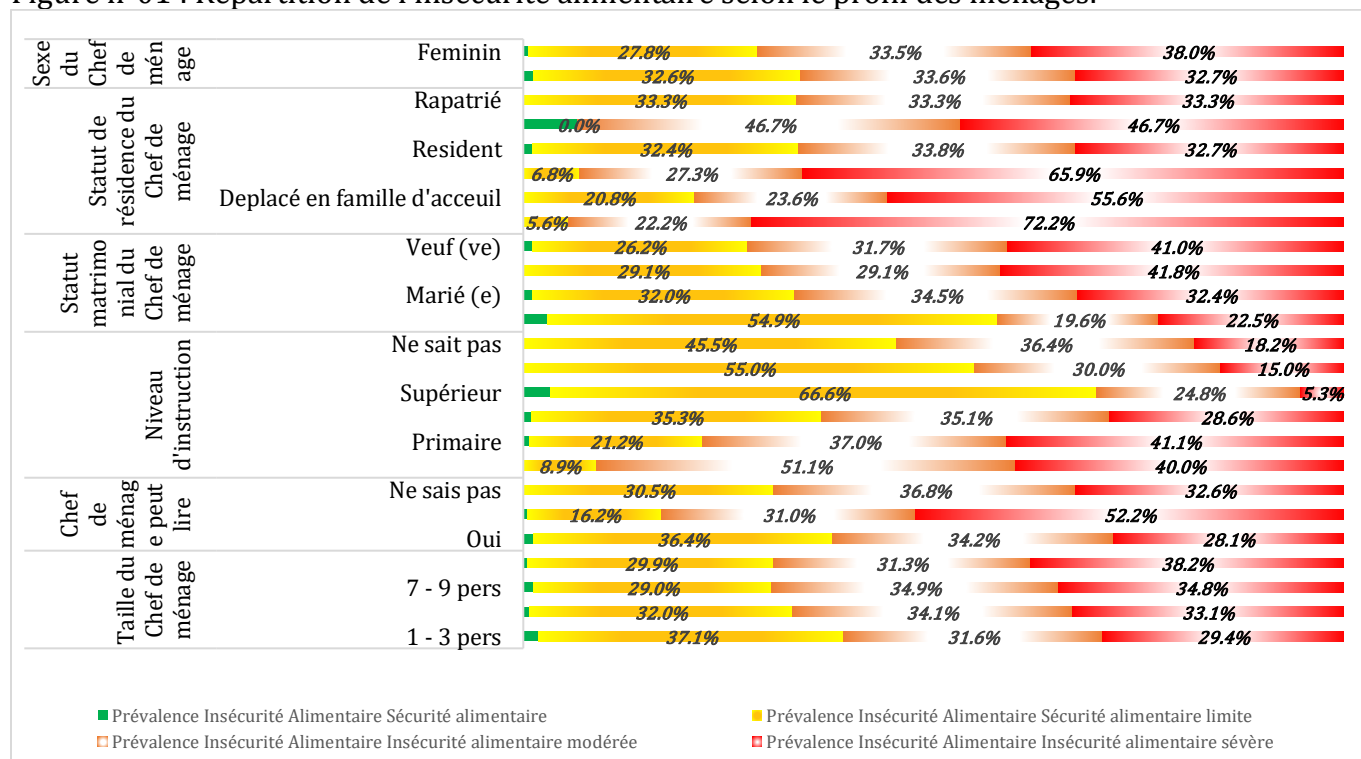
La quasi-totalité de ces ménages (91.6%) de ces ménages dépensent plus de 50% de leurs revenus juste pour l'achat de la nourriture.

L'analyse des moyens d'existence montre que le tiers (33.7%) des ménages sous étude ont utilisé les stratégies de survie dites d'urgence pour acquérir de la nourriture. Ces stratégies peuvent être la vente de sa maison, le retrait des enfants de l'école, les activités illégales pour générer un revenu (vol, prostitution), Au moins un tiers (33.5%) des ménages est arrivé à utiliser tout au plus les stratégies dites de crise (33.5%). Elles peuvent être la vente des biens productifs, le retrait des enfants de l'école, l'achat de la nourriture à crédit, la récolte des cultures prématurément, ...

Un peu plus d'un cinquième des ménages sont parvenus à utiliser tout au plus les stratégies de dites de stresse. Ces stratégies sont la vente des actifs domestiques (radio, meubles, réfrigérateur, télévision, bijoux, etc..), la dépense de son épargne, l'emprunte de l'argent ou de la nourriture à un prêteur ou la banque.

IV.1.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire.

Figure n°01 : Répartition de l'insécurité alimentaire selon le profil des ménages.

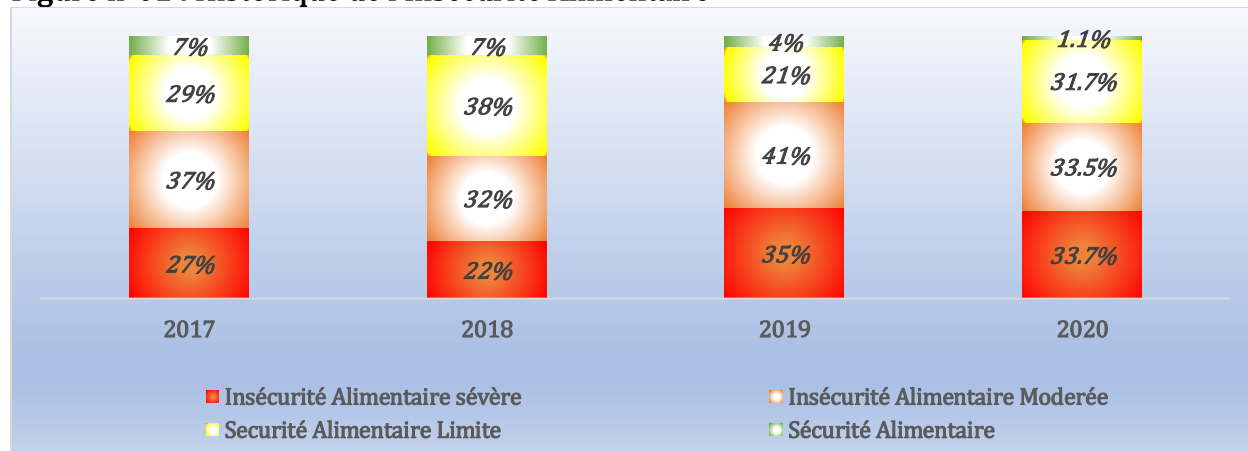


L'analyse de l'insécurité alimentaire suivant quelques caractéristiques sociodémographiques des ménages, y compris le sexe et le niveau d'instruction du chef du ménage, la taille du ménage, le statut du ménage (réfugié, déplacés dans les camps et en famille d'accueil, rapatrié, retournés et résidents), tel qu'illustré dans le graphique N° 1 ci-dessus, permet de tirer des observations ci-dessous :

- (i) Les ménages dont le Chef est une femme sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par les hommes. En effet, on observe que 71.5% des ménages dirigés par les femmes sont en insécurité alimentaire contre 66.2% de ceux dirigés par les hommes.
- (ii) Par rapport au statut de résidence du ménage, les réfugiés et les retournés se classent en tête avec respectivement 93.2% et 93.3% des ménages en insécurité alimentaire. Bien que les résidents aient la plus faible proportion (66.5%) des ménages en insécurité alimentaire, le taux des ménages résidents qui sont en insécurité alimentaire indique une situation d'insécurité alimentaire quasi généralisée.
- (iii) L'analyse de l'insécurité alimentaire en rapport avec le niveau d'instruction du chef du ménage confirme encore une fois la corrélation qui existe entre l'éducation et la sécurité alimentaire. En effet, les résultats montrent que la sécurité alimentaire des ménages s'améliore avec le niveau d'instruction de leurs chefs. Les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire comparativement à ceux qui ont un niveau supérieur. Assurément, la quasi-totalité (91.1%) des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre moins du tiers de ceux dont le Chef a un niveau supérieur.
- (iv) Par rapport à la taille du ménage, il est constaté que plus le ménage a une grande taille, plus le ménage est vulnérable à l'insécurité alimentaire. De façon illustrative, les ménages avec une taille entre 7 à 9 personnes et ceux avec des tailles supérieures à 10, ont respectivement 69.7% et 69.5% des ménages en insécurité alimentaire contre 61.0% de ceux qui ont une taille inférieure ou égale à trois.

IV.1.3. Tendance de l'Insécurité Alimentaire

Figure n°01 : Historique de l'Insécurité Alimentaire



Depuis 2017, on observe une évolution de l'insécurité Alimentaire en dents de scie. En effet, la proportion des ménages en insécurité alimentaire est passée de 64.0% en 2017, à 54.6% en 2018, à 75.8% en 2019 et à 67.2% en 2020.

Certes, l'actuelle EFSA s'est effectuée en pleine récolte dans la plupart des territoires, ce qui pourrait expliquer la baisse relative du niveau de l'Insécurité Alimentaire entre 2019 et 2020. L'amélioration relative des conditions sécuritaires consécutive aux nombreuses redditions des groupes armés ainsi que des rebelles Rwandais appelés CNRD dans les hauts plateaux de Kalehe pourrait avoir également contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire globale tel que l'indique la baisse de la prévalence observée entre 2019 et 2020.

IV.1.4. Répartition spéciale de l'insécurité Alimentaire

Figure n°03 : Carte Prévalence insécurité Alimentaire



Malgré l'observation d'une baisse de l'insécurité alimentaire comparative à l'année passée au niveau de la province en général et au niveau du territoire du territoire de Shabunda en particulier, ce dernier demeure encore une préoccupation. En effet, le territoire de Shabunda est passé de 97.8% des ménages en insécurité alimentaire à 87.3% en occupant la tête dans le Sud Kivu. Il est directement suivi par le territoire de Mwenga avec 84.7% des ménages en insécurité alimentaire.

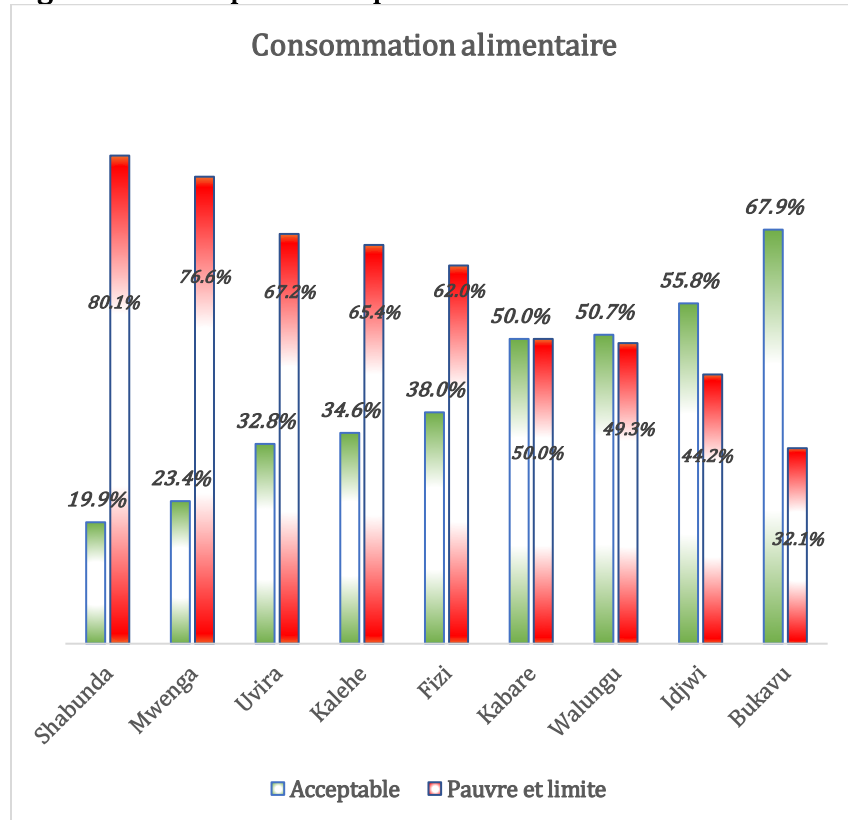
La situation semble être moins préoccupante dans la ville de Bukavu, le territoire d'Idjwi et celui de Fizi avec respectivement avec 38.5%, 69.6% et 69.3% des ménages en insécurité alimentaire.

IV.2. CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La consommation alimentaire est mesurée par l'Indicateur Appelé Score de Consommation Alimentaire (SCA). Il est un indicateur proxy qui reflète la quantité et la qualité des aliments consommés. Il est collecté sur base de 7 jours précédents l'interview. Huit groupes d'aliments entrent en ligne de compte pour son calcul. Il s'agit de : (i) Céréales et tubercules (Mais, sorgho, mil, blé, manioc, patate douce, pomme de terre, ...), (ii) Légumes secs (Haricots, pois, arachides, noix de cajou, ...), (iii) Légumes (Amarantes, feuilles de manioc, ...), (iv) Fruits, (v) Les viandes et les poissons, (vi) Le lait et les produits laitiers, (vii) Les sucres et les produits sucrés et (viii) Les huiles et les autres matières grasses.

IV.2.1. Consommation Alimentaire par territoire

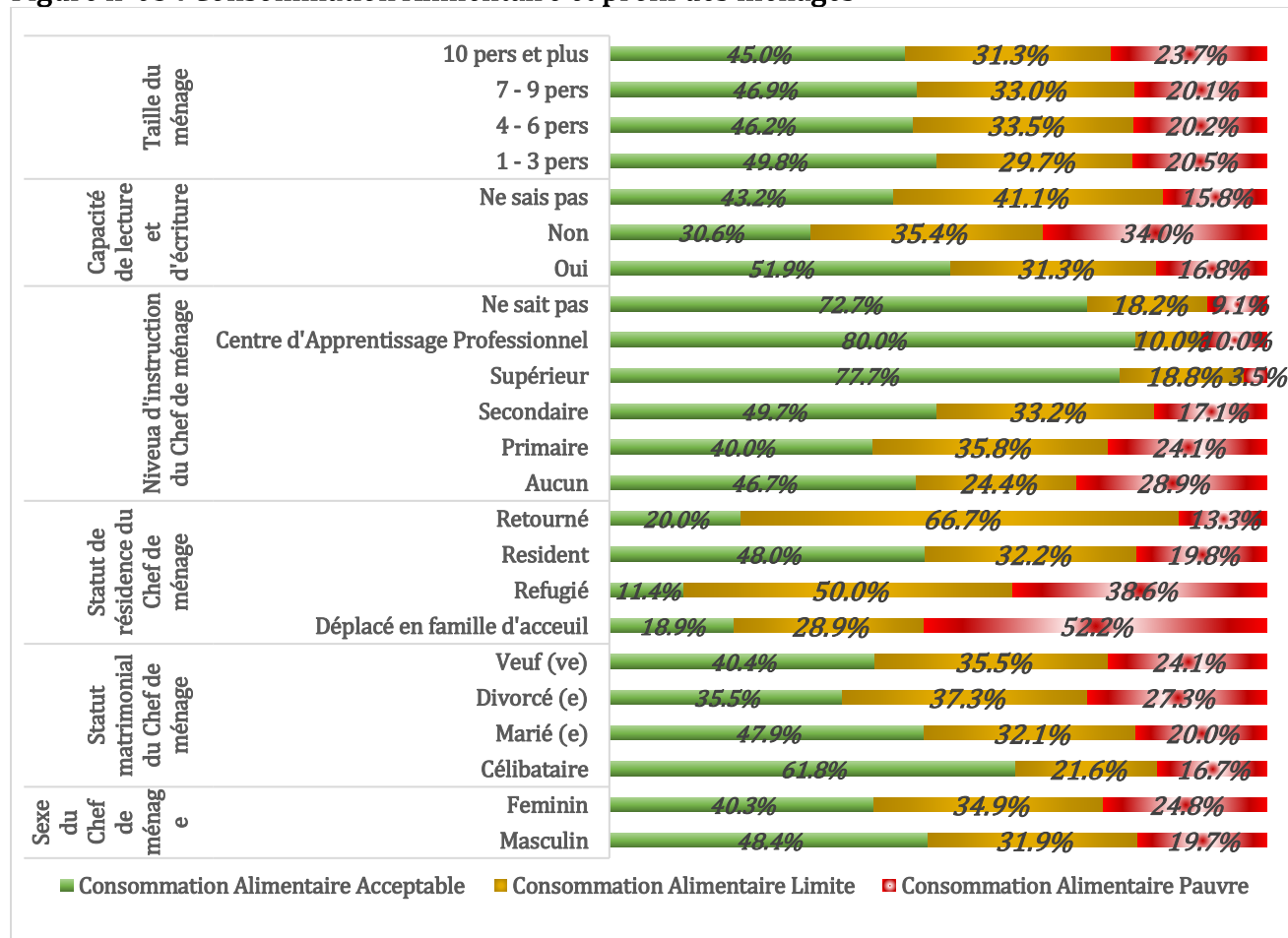
Figure n°04 : Répartition spéciale de la consommation Alimentaire



Une fois de plus, on observe la plus grande proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite dans le territoire de Shabunda. La proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite est passée de 55.0% en 2017, à 74.8% en 2019 et à 53.2% en 2020.

IV.2.2. Profil des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite

Figure n°05 : Consommation Alimentaire et profil des ménages



La taille du ménage est quelque peu liée à la consommation alimentaire. Autrement dit, plus un ménage a un grand nombre des membres, plus sa consommation alimentaire tend à ne pas être bonne. Pour illustration, plus de la moitié des ménages (55%) avec une taille supérieure ou égale à 10 ont une consommation alimentaire pauvre et limite contre la moitié (50.2%) de ceux qui avaient une taille comprise entre 1 et 3 personnes.

L'alphabétisation est un élément déterminant dans la consommation alimentaire. C'est ainsi qu'on observe des analyses que près de 7 ménages sur 10 dont le chef ne sait ni lire et ni écrire ont une consommation alimentaire pauvre et limite contre moins de la moitié de ceux qui pouvaient lire et écrire.

En ce qui concerne le niveau de l'instruction du ménage, les tendances sont similaires à ce qui est déjà décrit dans la section du profilage de l'insécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef du ménage. La consommation alimentaire s'améliore avec le niveau

d'instruction du chef du ménage, confirmant la corrélation qui existe entre l'éducation et la consommation alimentaire.

L'examen du statut de résidence établit que c'est parmi les réfugiés qu'on trouve la plus grande proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite, suivi des déplacés en famille d'accueil et des retournés. Evidemment, la quasi-totalité de ces ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite avec respectivement les proportions de 88.6%, 81.1% et 80.0%. Naturellement, les résidents ont la plus faible proportion avec la moitié (52.0%) d'entre eux ayant une consommation alimentaire pauvre et limite.

En analysant le statut matrimonial du ménage, les divorcés et les veufs ont les plus grandes proportions des ménages ayant une consommation alimentaire et limite avec respectivement 6 ménages sur 64.5% et 59.6%. Certainement, les ménages des célibataires (38.2%) et des mariés (52.1%) ont les plus faibles proportions.

Par ailleurs, l'étude note que le sexe du Chef de ménage explique aussi la consommation alimentaire. Evidemment, près de 6 ménages sur 10 (59.7%) dont le chef de ménage est une femme ont une consommation alimentaire pauvre et limite contre un peu plus de la moitié (59.7%) de ceux dirigés par les hommes.

IV.3. DIVERSITE ALIMENTAIRE

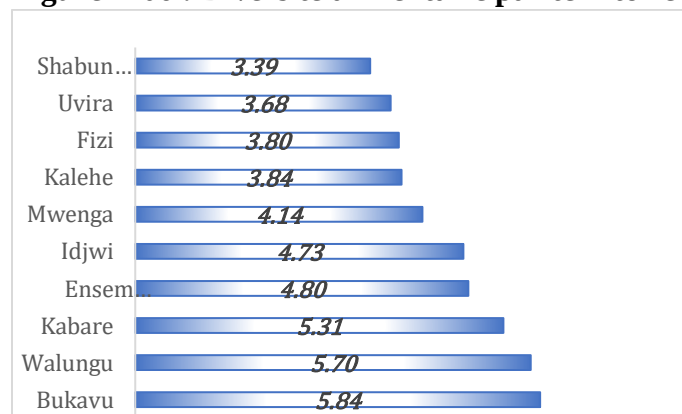
La diversité alimentaire est capturée grâce au score de diversité alimentaire. La diversité alimentaire des ménages est le nombre de différents groupes alimentaires consommés sur une période de référence donnée.⁴

Il a été mieux jugé de calculer le nombre des différents groupes d'aliments au lieu des différents aliments consommés. Ces groupes d'aliments sont : (i). Les Céréales, (ii). Les Poissons et fruits de mer, (iii). Les Racines et tubercules, (iv). Les Légumes à gousse/légumineuses/noix, (v). Les Légumes, (vi). Le Lait et produits laitiers, (vii). Les Fruits, (viii). Les Huile/matières grasses, (ix). Les Viandes, volaille, abats, (x). Les Sucre/miel, (x.i). Les Œufs ainsi que (xii) Les divers.

⁴ Score de Diversité alimentaire des Ménages (SDAM) pour la mesure de l'accès alimentaire des ménages : Guide d'indicateurs VERSION 2 Septembre 2006, Anne Swindale Paula Bilinsky, pg 2.

IV.3.1. Répartition par territoire de diversité alimentaire selon Fanta

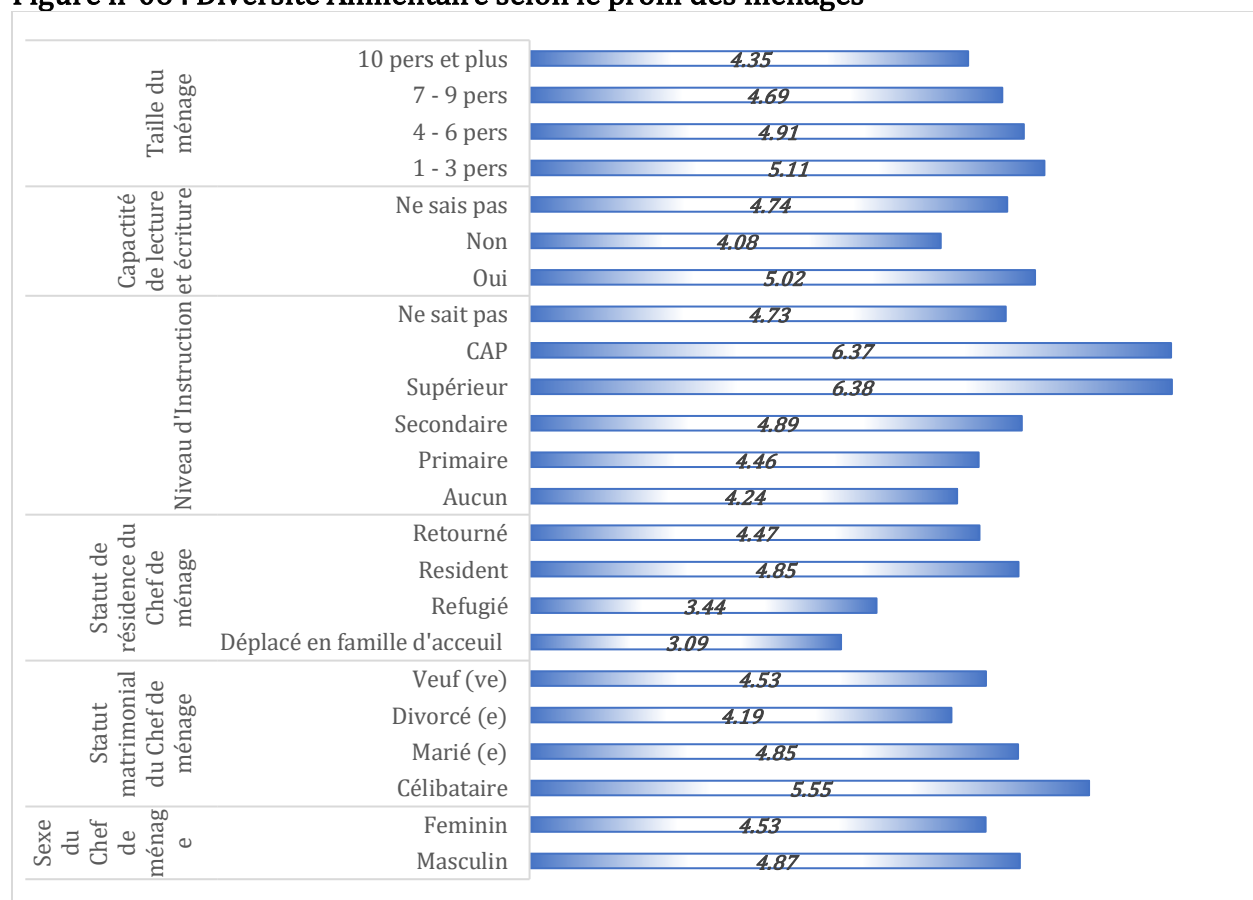
Figure n°06 : Diversité alimentaire par territoire



En moyenne, un ménage consomme 4.8 groupes d'aliments dans la province du Sud Kivu. Certainement, c'est dans la ville de Bukavu où les ménages consomment plus de groupes d'aliments dans la province (SDAM=5.8). Shabunda, Uvira et Fizi ont les faibles scores de diversité alimentaire de la province avec respectivement de 3.4, 3.7 et 3.8.

IV.3.2. Diversité alimentaire et profil des ménages

Figure n°06 : Diversité Alimentaire selon le profil des ménages



Le graphique ci-haut nous renseigne que la taille du ménage a un lien avec la diversité alimentaire. En d'autres termes, les ménages avec une petite taille ont eu tendance à plus diversifier leur alimentation que ceux là qui ont une grande taille. Les ménages avec une taille de 10 personnes ou plus ont la moyenne du score de diversité alimentaire la plus faible (SDAM=4.35) contre 5.11 pour les ménages avec une taille de trois personnes ou moins.

Il est observé que la capacité de lecture ou d'écriture du Chef de ménage ait un lien avec la diversité alimentaire. Le ménage dont le chef peut lire et écrire ont plus diversifié (SDAM=5.0) leur menu alimentaire que ceux dont le chef ne peut lire ni écrire (SDAM=4.0). Le niveau d'instruction est directement proportionnel à la diversification alimentaire. C'est-à-dire plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé, plus son ménage a tendance à diversifier son alimentation et vice versa. A titre illustratif, les ménages dont le chef a comme niveau d'instruction supérieure ont consommé en moyenne 6 groupes d'aliments (SDAM=6.4) alors que ceux dont le chef n'avait aucun niveau n'en ont consommé que quatre (SDAM=4.2).

De même, le statut de résidence a des liens avec la diversité alimentaire. Les ménages des résidents affichent la plus grande diversité alimentaire (SDAM=4.8). Ce sont les déplacés en famille d'accueil ont le moins diversifié leur alimentation (SDAM=3.1).

Par ailleurs, les ménages des célibataires (SDA=5.6) ont le plus diversifié leurs alimentations que les mariés (SDA=4.8), les divorcés (SDA=4.2) et les veufs (SDA=4.9).

En terme de moyennes, les ménages dirigés par les hommes ont plus diversifié leur alimentation que ceux dirigés par les femmes.

IV.3.3. Diversité alimentaire des femmes de 15 à 49 ans et des enfants de 0 à 23 mois.

Figure n°07 : Diversité alimentaire des femmes

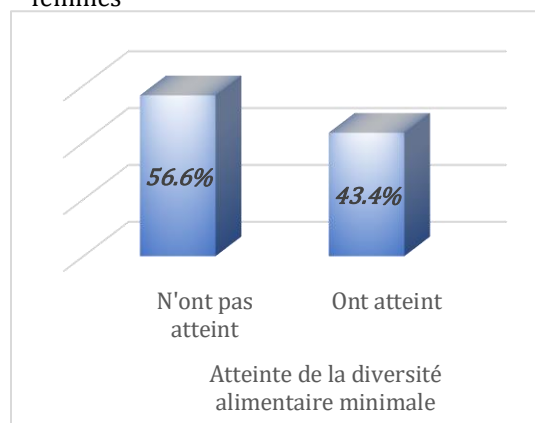
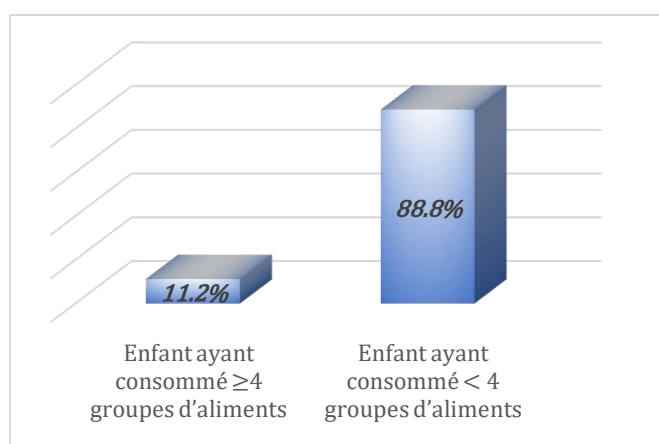


Figure n°08 : Diversité Alimentaire des enfants de 6 à 23 mois



La diversité alimentaire des femmes a été calculée sur base de groupes d'aliments suivants : (i) les céréales, (ii) les noix & graines ; (iii) les laits, (iv) les œufs, (v) les légumes verts, (vi) les autres légumes (vii) les aliments riches en vitamines A (viii) les autres fruits. Les résultats

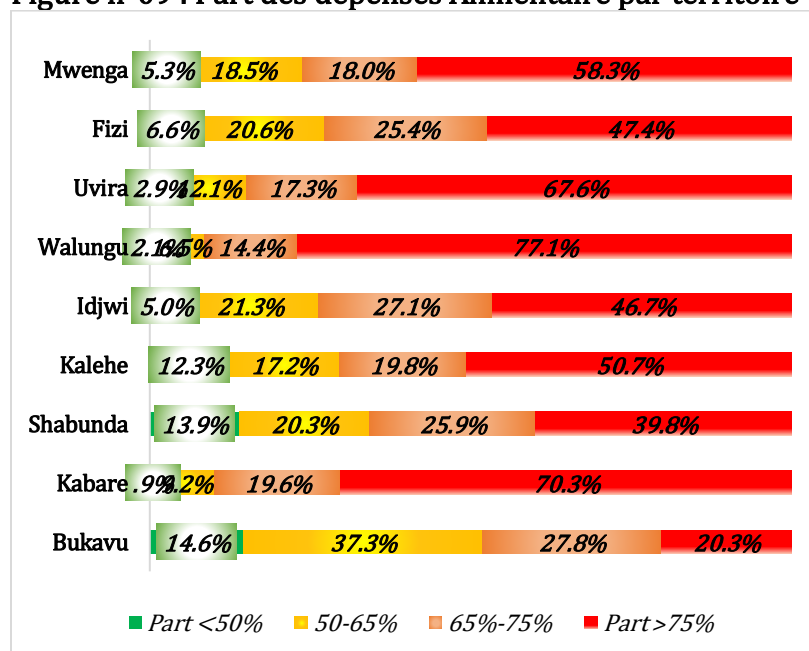
montrent qu'un peu plus de la moitié des femmes n'ont pas atteint la diversité minimale requise.

La Diversité alimentaire minimale pour les enfants de 0 à 23 mois est calculé sur base de 7 groupes d'aliments suivants : (i) les Céréales, racines et tubercules, (ii) Les légumineuses et noix, (iii) Les produits laitiers (lait, yaourt, fromage), (iv) Les produits carnés (viande, poisson, volaille, foie/abats), (v) Les œufs, (vi) les fruits et légumes riches en vitamine A ainsi que (vii) les autres fruits et légumes. La quasi-totalité (88.8%) des enfants concernés par l'enquête n'ont pas pu consommer plus de quatre groupes d'aliments.

IV.4. PART DES DEPENSES

IV.4.1. Part des dépenses Alimentaires par territoire

Figure n°09 : Part des dépenses Alimentaire par territoire



Dans les pays en développement, les dépenses alimentaires ont une grande place dans les revenus des ménages. Pour l'enquête EFSA 2020 au sud Kivu, c'est dans la ville de Bukavu où les ménages affectent un peu moins d'argent dans l'achat de la nourriture. En effet, un ménage sur cinq consacre plus de 75% de son revenu à l'achat de la nourriture. Cette proportion est la plus basse (20.3%) de la province dans la ville de Bukavu.

IV.5. STRATEGIES DE SURVIE

IV.5.1. Stratégies de survie basée sur la consommation Alimentaire

Les stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire des ménages sont appréhendées grâce à l'indice de stratégie de survie (CSI). Le CSI est un indicateur de substitution de l'accès aux aliments. Il révèle la sévérité des stratégies avec lesquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire.⁵ Plus le score est élevé plus les ménages font recours à ces stratégies d'adaptation pour acquérir la nourriture.

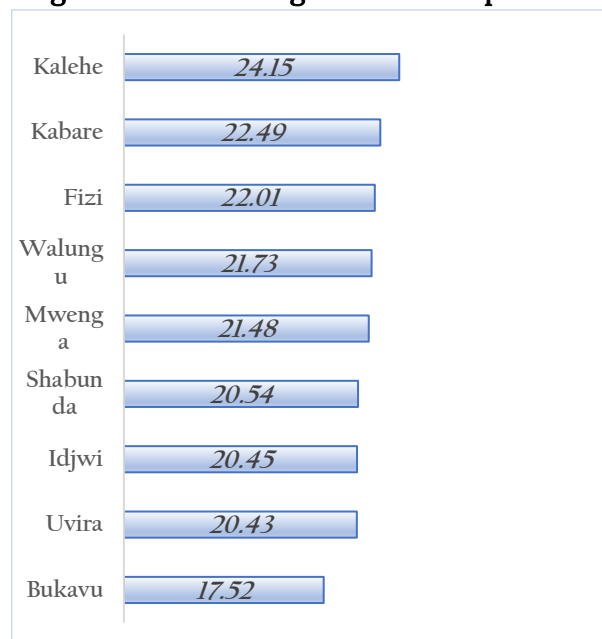
Les ménages ont été interrogés sur les stratégies alimentaires adoptées en réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture et la

⁵ INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, Programme Alimentaire Mondial, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar

fréquence de recours à ces stratégies. Il est calculé grâce à la fréquence de cinq comportements du ménage suivants :

- Manger les aliments moins préférés ou moins chers ;
- Emprunter la nourriture ou dépendre de l'aide des amis ou parents ;
- Réduire la taille des rations des repas ;
- Réduire la consommation des adultes au profit des enfants ;
- Réduire le nombre de repas par jour.

Figure n°10 : Stratégies de survie par territoire



Du point de vue spatiale, C'est dans le territoire de Kalehe ou les ménages ont le plus développé les stratégies de survie. En moyenne, l'indice de survie dans le dit territoire est de 24.2. Il est tout juste suivi par celui de Kabare avec 22.5.

Naturellement, c'est dans la ville de Bukavu où les ménages ont le moins développé les stratégies de survie. L'indice de stratégie de survie dans la ville est de 17.5.

Cependant, comparativement à l'année antérieure. Les ménages ont plus développé les stratégies de survie quel que soit le territoire.

IV.5.2. Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence

Les moyens d'existence sont les moyens qui permettent à chacun de gagner sa vie. Ils comprennent les capacités, les avoirs, le revenu et les activités nécessaires à chaque personne pour couvrir ses besoins vitaux.⁶

Chaque ménage a été catégorisé dans chacune des quatre classes (Cfr CARI) mutuellement exclusives que voici :

- Les ménages n'ayant utilisé aucune stratégie ;
- Les ménages ayant utilisé les stratégies dites de stress. Il s'agit des stratégies qui consistent à vendre des actifs domestiques (radio, meubles, réfrigérateur, télévision, bijoux, etc.),

⁶ Manuel sur la cité et les moyens d'existence, secrétariat général de l'organisation des états américains, Washington DC, Juin 2015.

l'emprunt de l'argent ou de la nourriture à un prêteur ou la banque et l'envie des membres du ménage pour aller manger ailleurs, lorsque le ménage fait face à une difficulté d'accès à la nourriture;

- Les stratégies dites de crise consistent à réduire les dépenses non alimentaires essentielles telle que l'éducation (exemple, retirer les enfants de l'école) et la santé ou la consommation des stocks des semences conservés pour la saison suivante ;

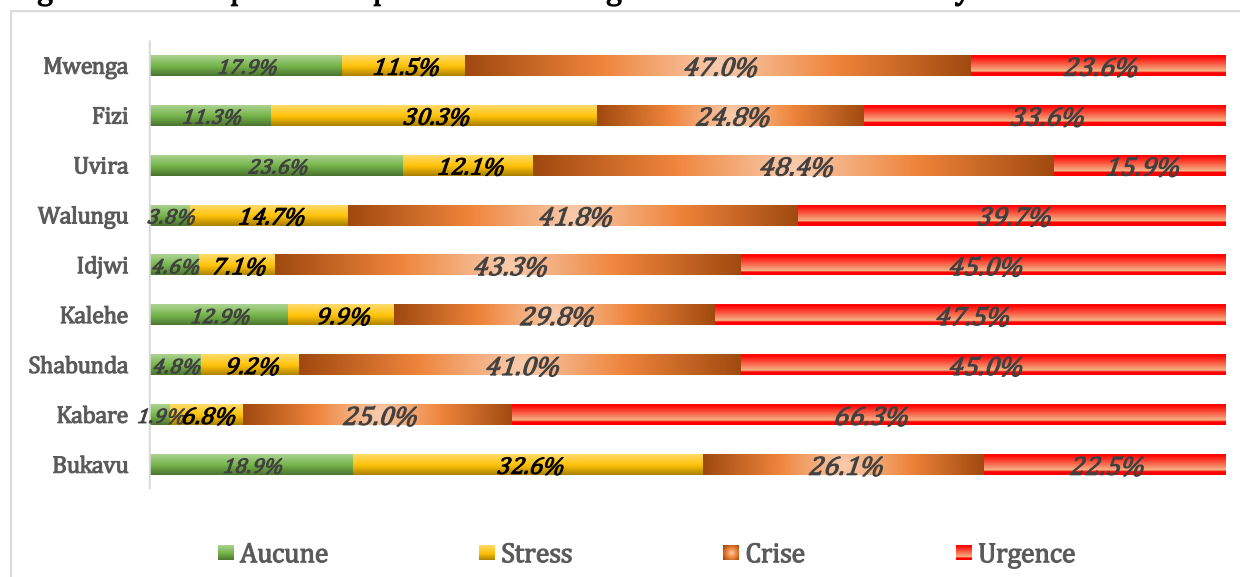
- Les stratégies dites d'urgence consistent à vendre la maison, la parcelle ou terrain, la migration de l'entièreté du ménage à la recherche de la nourriture/ travail (en dehors de migration normales), la mendicité ainsi que la pratique des activités illégales telle que la vente des produits prohibés, la prostitution, etc.. ;

Le module des stratégies de survie basées sur les moyens de subsistance est utilisé pour comprendre la capacité de survie des ménages sur le long terme. Le module a été adapté au contexte local.

La liste de référence inclut les poids de sévérité pour chaque stratégie de survie basée sur les moyens de subsistance.

Les ménages arrivent souvent à adopter les stratégies en dehors de celles qui sont alimentaires (stratégies de survies basées sur la consommation alimentaire). Chaque ménage a été catégorisé par suivant la sévérité des stratégies utilisée.

Figure n°11 : Répartition spatiale des stratégies de survies sur les moyens d'existence



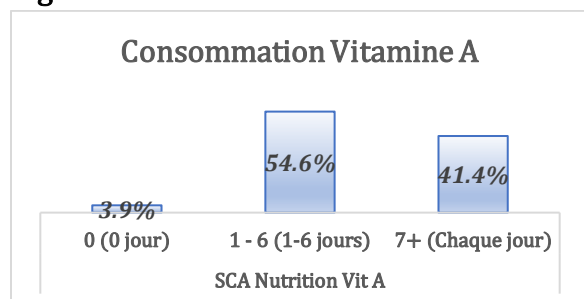
En comptant seulement les ménages qui ont utilisé au moins une stratégie, près de 8 ménages sur 10 ont au moins une stratégie de survie épuisant les moyens d'existence du ménage. Au niveau territorial, la quasi-totalité des ménages de Kabare, Shabunda et Walungu ont utilisé au moins une stratégie épuisant les actifs du ménage. C'est dans la ville de Bukavu où on a le moins utilisé les stratégies de survie.

En revanche, en analysant l'usage des stratégies dites d'urgence seulement, c'est plus de la moitié des ménages du territoire de Kabare qui ont utilisé ces stratégies contre 1 sur 5 ménages dans la ville de Bukavu et le territoire de Mwenga.

IV.6. CONSOMMATION DES VITAMINES

IV.6.1. Consommation Vitamine A

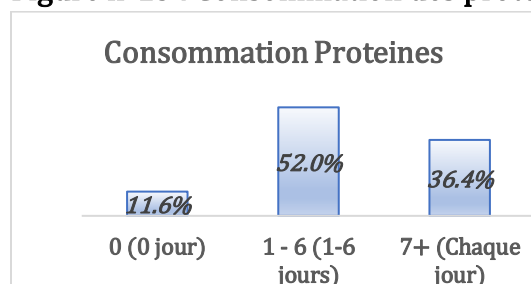
Figure n°12 : Consommation VitA



Moins de la moitié des ménages (41.4%) de la province peuvent consommer la vitamine A. Cependant, cette proportion est inégalement répartie au niveau des territoires. Évidemment, c'est à Bukavu où on trouve plus de ménages pouvant consommer la vitamine avec un peu plus de la moitié (51.1%) des ménages.

IV.6.2. Consommation Protéines

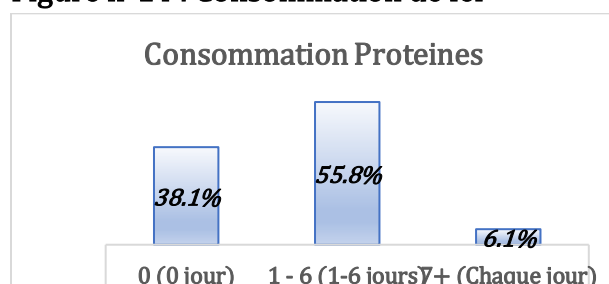
Figure n°13 : Consommation des protéines



Il en est de même pour la consommation des protéines. C'est un peu plus du tiers (36.4%) des ménages qui peuvent consommer les protéines. Encore une fois, Bukavu a la plus grande proportion (51.9%) des ménages pouvant consommer les protéines tous les jours. A Shabunda, moins d'un ménage sur 6 peut consommer les protéines tous les jours.

IV.6.3. Consommation de Fer

Figure n°14 : Consommation de fer



La consommation du fer est catastrophique. Moins d'un ménage sur 10 (6.1%) peut consommer le fer chaque jour. On constate aussi une grande disparité entre les territoires. Curieusement, le territoire d'Uvira possède le plus grand taux (22.4%) des ménages consommant le fer.

IV.7. NOMBRE DES REPAS CONSOMMES PAR JOUR

Bien que la proportion des enfants des ménages pouvant consommer deux repas par jours est légèrement supérieure (59.5%) à celle des adultes (58.3%), il ressort que c'est plus de la moitié des membres des ménages peuvent consommer deux repas par jours. En termes de moyenne, les enfants mangent 1.9 repas par jour alors que les adultes en consomment 1.8.

Cependant, l'année passée tous les membres (adultes et enfants) pouvaient arriver à consommer 2.2 repas.

Cette situation se diffère d'un territoire à un autre. Par exemple à Shabunda, c'est plus de 4 ménages sur 5 (84.5%) dont les enfants consomment deux repas par jour contre 3 ménages 4 (74.1%) pour les adultes. Ce territoire est suivi par Idjwi avec respectivement 67.1% des ménages ou les enfants peuvent manger deux fois le jour et 65.4% des ménages dont les adultes peuvent consommer deux repas par jour.

Figure n°15 : Nombre des repas pour enfants

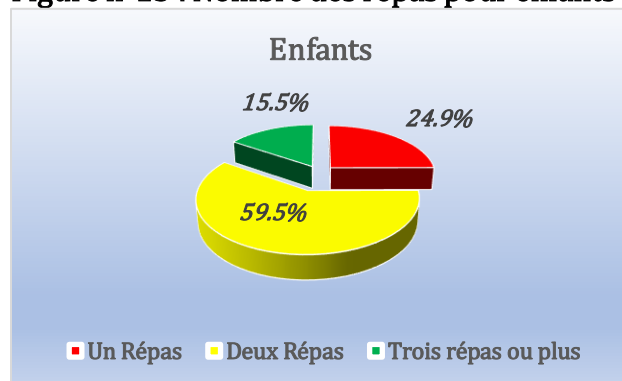
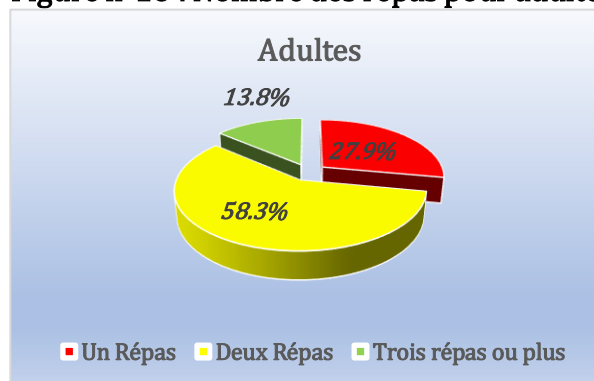
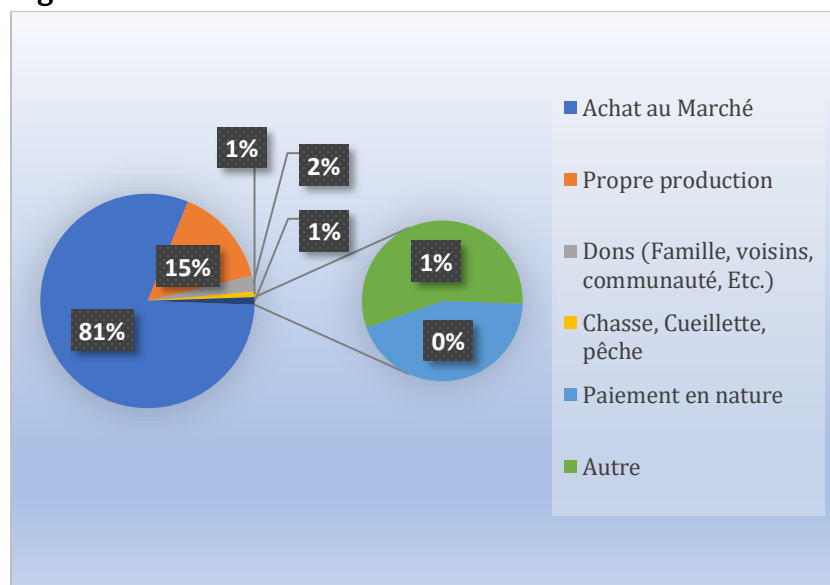


Figure n°16 : Nombre des repas pour adultes



IV.8. SOURCE DE NOURRITURE

Figure n°17 : Source de nourriture



La principale source de nourriture demeure l'achat au marché. En effet, plus de 8 produits alimentaires sur 10 (81%) consommés à la maison durant la semaine de référence a eu comme source l'achat au marché. La propre production est aussi une source non négligeable dans la consommation d'aliments dans les ménages avec un peu moins d'un menu sur 6.

Cependant, il ressort que la quasi-totalité des repas consommés dans la ville de Bukavu proviennent de l'achat au marché. Dans le territoire d'Uvira, c'est environ le tiers des denrées alimentaires ont eu comme provenance la propre production.

IV.9. EXPERIENCE DE LA FAIM DANS LES MENAGES

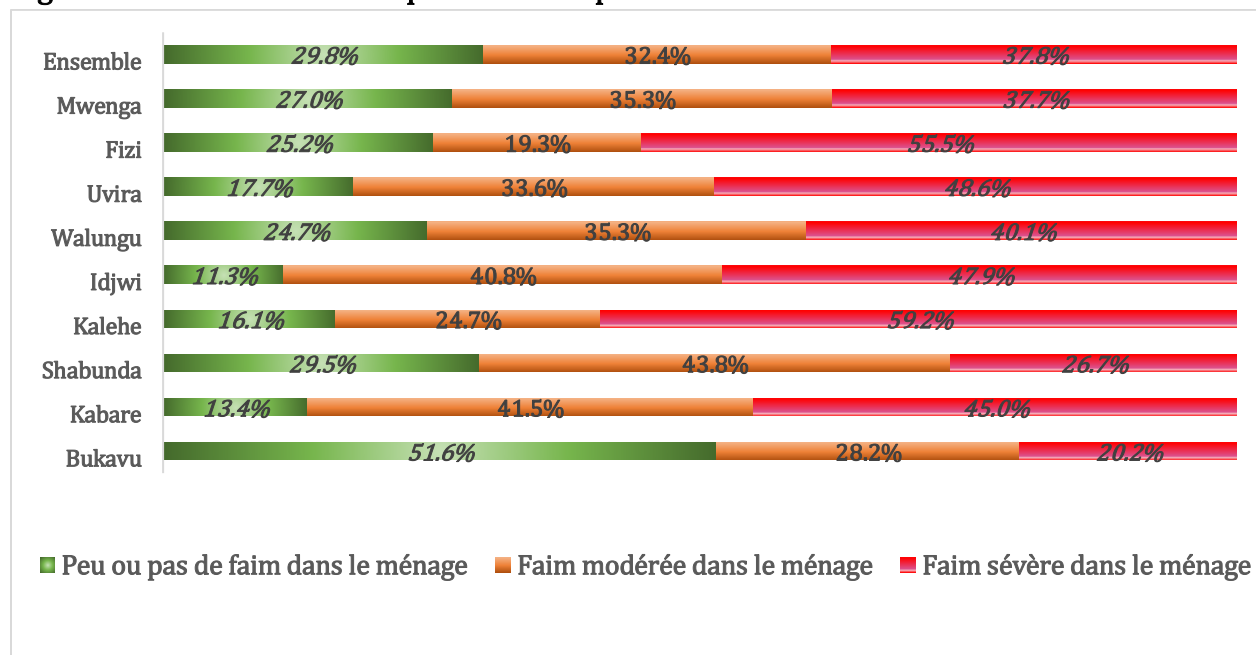
L'Indice Domestique de la faim (HHS) est un indice de privation alimentaire dans les ménages.

Pour mieux comprendre cet indicateur, les questions suivantes ont été posées aux ménages :

- Est-il arrivé qu'il n'y ait pas du tout de nourriture dans votre ménage par manque des moyens pour en acheter ?
- Est-ce que vous ou un autre membre de votre famille, êtes-vous allés vous coucher en n'étant pas rassasié par manque de nourriture ?
- Est-ce que vous ou un autre membre de votre famille, avez passé 24 heures sans manger par manque de nourriture ?

IV.9.1. Répartition spatiale de l'Indice domestique de la faim

Figure n°18 : Indice domestique de la faim par territoire

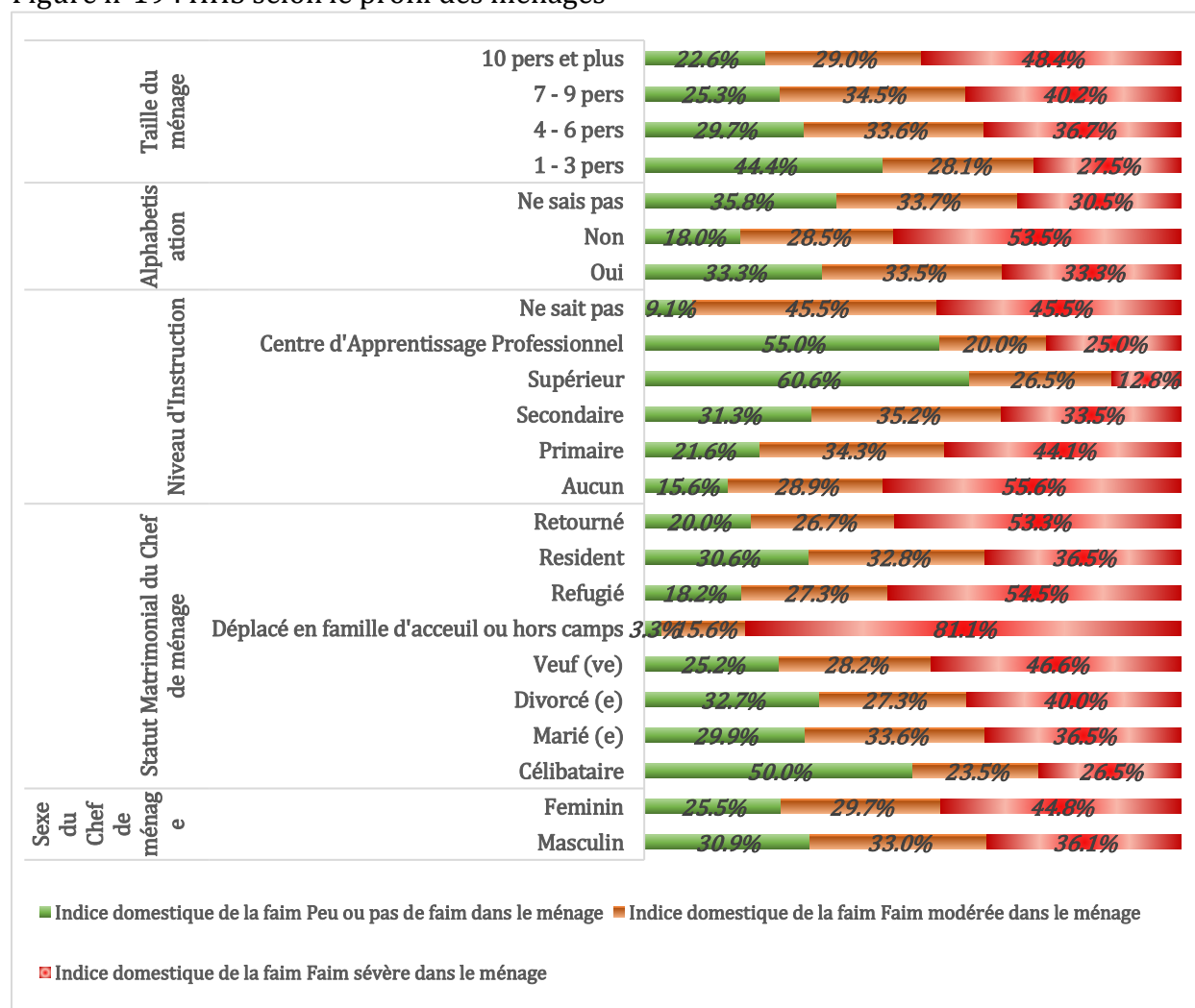


Au niveau de la province, plus du tiers (37.8) des ménages souffrent d'une faim sévère et un tiers (32.4) d'une faim modérée.

Du point de vue territorial, la plus grande proportion des ménages (59.2%) souffrant de la faim sévère est observée à Kalehe suivi de fizi (55.5) et Uvira (48.6) tandis que la plus faible dans la ville de Bukavu (20.0%) naturellement.

IV.9.2. Répartition de l'Indice domestique de la faim selon le profil des ménages

Figure n°19 : HHS selon le profil des ménages



Comme pour les autres indicateurs, la taille du ménage continue à avoir un lien avec l'indice domestique de la faim. En effet, les ménages comportant au plus, trois membres ont la proportion la plus faible (55.6%) de ceux qui souffrent de la faim (modérée et sévère).

Il ressort aussi que les ménages dont le Chef pouvait lire et écrire souffrent de la faim moins que ceux dont le chef ne pouvait ni lire ni écrire.

De même le niveau de l'instruction a un impact sur cet indicateur. A titre d'exemple, 84.4% des ménages dont le chef n'avait aucun niveau de la faim (modérée et sévère) contre 39.4% de ceux dont le chef avait un niveau supérieur.

Par ailleurs, on note que presque tous (96.7%) les ménages des déplacés vivant en famille d'accueil souffrent de la faim (modérée et sévère), ils sont directement suivis par les ménages des réfugiés (81.8%) et ceux des et des retournés (80.0%). Normalement, les résidents sont les moins exposés à la faim.

En ce qui concerne le statut matrimonial du Chef de ménage, les veufs et les mariés sont les plus exposés à la faim avec respectivement 74.8% et 67.3% d'entre eux souffrant de la faim modérée et sévère.

Quant au sexe du Chef de ménage, les ménages dirigés par les femmes souffrent plus de la faim que ceux dirigés par les hommes. En effet, 74.5% des ménages dont la femme est cheffe souffrent de la faim modérée et sévère contre 69.1% pour ceux des hommes.

IV.10. Principales sources de revenus

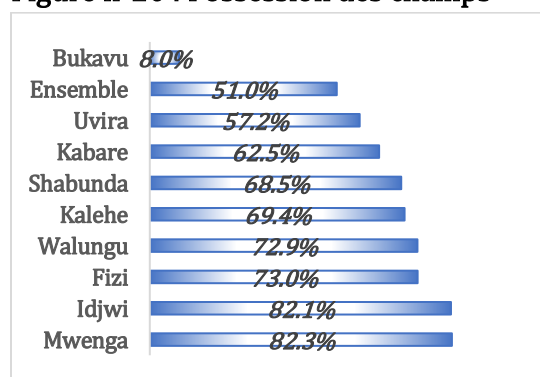
La principale source de revenus est l'agriculture et vente de produits agricoles (vivriers, cultures de rente) avec un peu moins de la moitié (40.7%) des ménages pratiquants. Cette activité est suivie de commerce avec un ménage sur 6 (15.0%). Les activités telles que le travail salarié/Fonctionnaires (y compris pension), les petits métiers (maçon, charpentier, etc.), le travail journalier rémunéré agricole (en nature ou en espèces) contribuent tout aussi à la survie des ménages dans la province du Sud Kivu avec respectivement 11.6%, 6.1% et 4.8%.

Cependant, on note des différences du point de vue spatiale. Par exemple, dans la ville de Bukavu, l'enquête notifie une infime partie (1.2%) des ménages dont la source de revenus est l'agriculture alors que cette proportion est de 77.8% dans le territoire de Mwenga. Mwenga est suivi par les territoires de Shabunda, Kalehe et Idjwi avec respectivement 62.9%, 64.9% et 64.6% des ménages pratiquants.

IV.11. AGRICULTURE

L'agriculture joue un rôle clé de fourniture de l'alimentation, elle est aussi une importante source de revenue pour acheter les denrées ainsi que les autres produits alimentaires à valeur nutritionnelle élevée.⁷

Figure n°20 : Possession des champs



Dans l'ensemble, on note que la moitié des ménages de la province ont des terres cultivables.

Pour l'année 2020, les territoires de Mwenga et d'Idjwi détiennent les records de la possession des terres cultivables avec plus de 8 sur 10 des ménages possédant des terres cultivables.

C'est dans la ville de Bukavu (la cité la plus urbanisée) ou on observe la plus petite proportion des ménages avec des terres cultivables.

Plus de trois quarts (71%) des ménages de la province du Sud Kivu affirment détenir la propriété de leurs champs. Un ménage sur cinq (20%) a cultivé sur un champ détenu en location. Juste 4% l'ont par métayage, 3% par le travail contre nature et 1.2% en don.

⁷ ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN SITUATION D'URGENCE AU SUD KIVU, Rapport Final, pg 31.

Cependant, du point de vue territoriale, presque (88.7%) tous les ménages de la ville de Bukavu possédant un champ certifiant que les champs leur appartiennent. Tandis que cette assertion est moins affirmée dans les territoires d'Uvira et Kalehe avec respectivement 51.5% et 54.1% des ménages qui possèdent leurs propres champs (ou propriété familiale).

Figure n°23 : Titre de propriété.

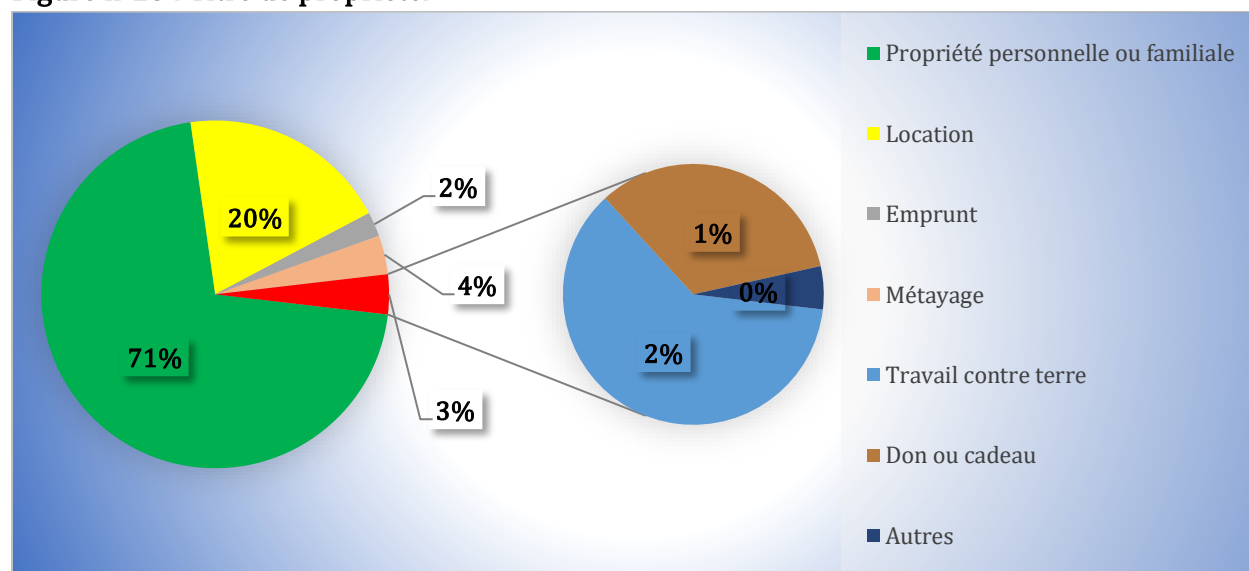
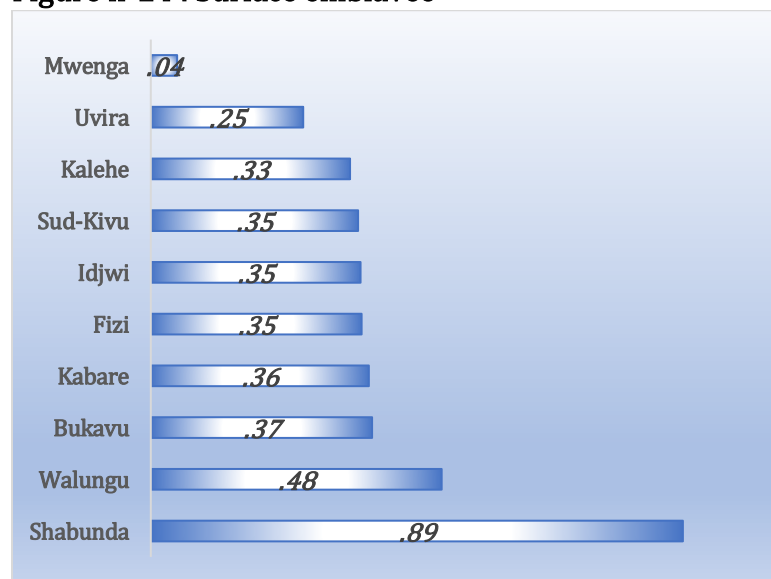
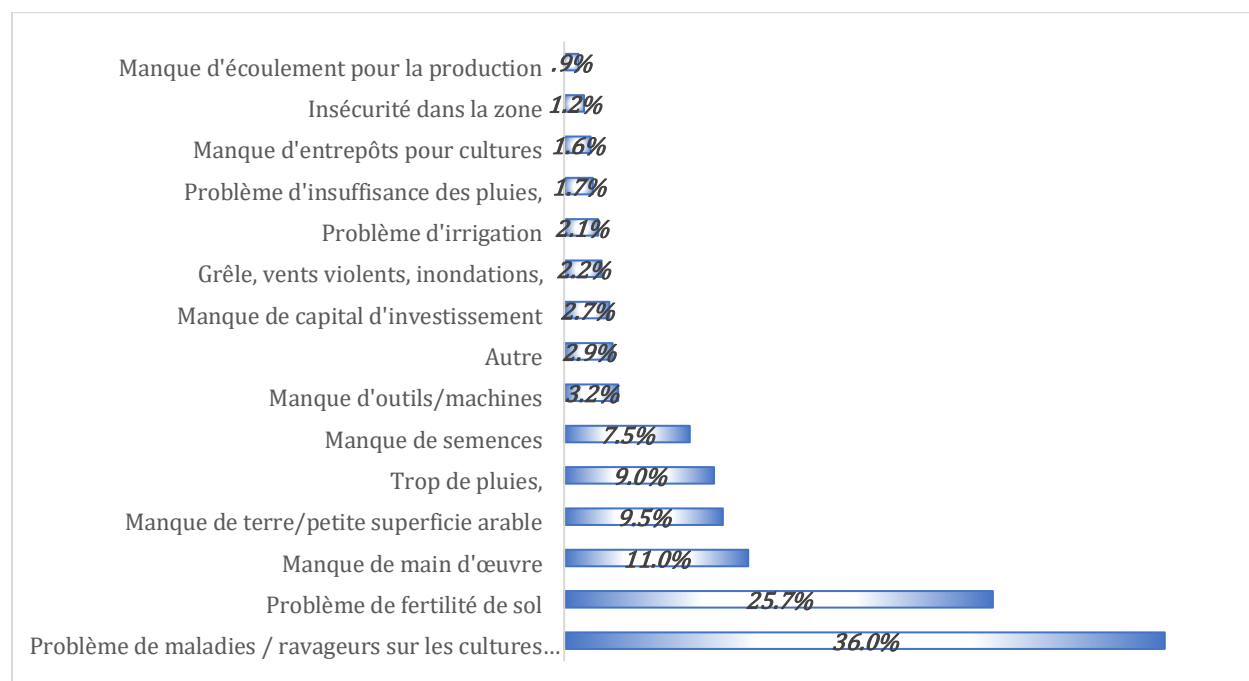


Figure n°24 : Surface emblavée



Au cours de l'année 2020, un ménage a emblavé en moyenne 0.35 Ha. Par rapport aux territoires, c'est dans le territoire de Shabunda qu'on observe la plus grande surface emblavée moyenne (0.89Ha). Il est suivi par celui de Walungu avec une moyenne de 0.48 Ha.

Les plus petites surfaces emblavées sont Uvira et Mwenga avec respectivement des moyennes de 0.25 et 0.04

Figure n°24 : Principales contraintes pour l'agriculture

La contrainte agricole la plus citée était le problème de maladie (ravageurs de culture, la chenille légionnaire, ...). Les paysans se plaignent de plus en plus de la détérioration de leurs sols, du manque de main d'œuvre, manque de terre arable, trop de pluies, manque de semences, ...

IV.12. ELEVAGE

L'élevage contribue également aux moyens de subsistance ruraux, à l'emploi et au recul de la pauvreté. Il s'intègre la production agricole et la complète. Il constitue également

Une épargne et une réserve pour se protéger des risques. Enfin, la culture traditionnelle investit certains animaux d'élevage d'un rôle particulier.

Dans l'ensemble, on observe que 28.1% de la population pratique l'élevage.

C'est dans le territoire de Walungu qu'on observe la plus grande proportion (57.9%) des ménages qui pratiquent l'élevage (46.5%), suivi de Kabare et Idjwi (41.3%).

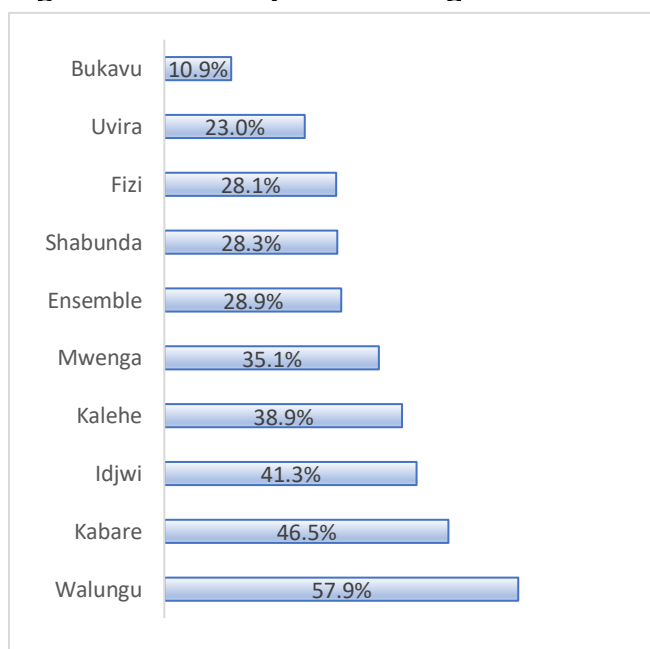
Figure n°25 : Pratique de l'élevage

Tableau n°02 : Possession des animaux

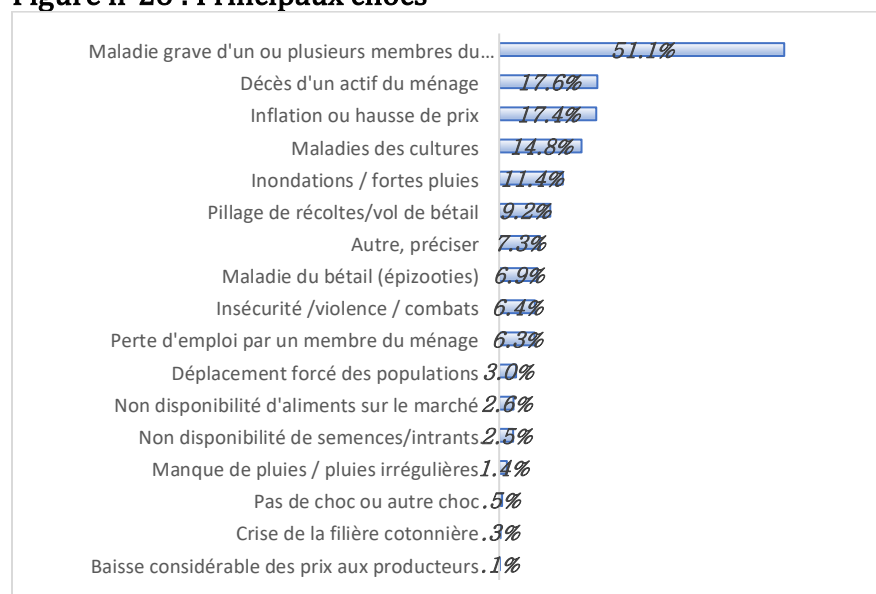
Territoire	Elevage/Bovins	Elevage/Porcins	Elevage/Ovins	Elevage/Capri ns	Elevage/V olailles	Elevage/Lapi ns/ cobayes
Bukavu	9.0%	14.3%	4.5%	11.3%	70.7%	9.8%
Kabare	22.3%	18.8%	15.2%	10.7%	36.5%	49.2%
Shabunda	2.8%	33.8%	2.8%	5.6%	54.9%	5.6%
Kalehe	4.1%	13.1%	3.4%	33.8%	36.6%	44.1%
Idjwi	13.1%	31.3%	18.2%	36.4%	48.5%	12.1%
Walungu	18.3%	30.2%	10.1%	13.0%	51.5%	56.2%
Uvira	5.5%	15.5%	17.3%	14.5%	68.2%	.9%
Fizi	2.6%	33.8%	0.0%	33.8%	49.4%	1.3%
Mwenga	19.0%	15.6%	3.4%	11.6%	53.1%	34.0%
Province	12.5%	21.5%	8.9%	17.9%	50.9%	29.4%

L'élevage des caprins et de volailles est le plus répandu de la province avec respectivement 17.9% et 50.9% des ménages pratiquants. Du point de vue spatiale, L'activité d'élevage semble être un plus pratiqué dans les territoires de Walungu, Idjwi et Kabare.

IV.13. CHOCS SUBIS PAR LES MENAGS

La sécurité alimentaire est aussi affectée par les chocs que les ménages subissent. Les chocs ont un impact sur le capital humain et par conséquent peuvent réduire la capacité de ces derniers à produire les ressources nécessaires pour la survie des ménages ainsi que leurs moyens d'existence.

Figure n°26 : Principaux chocs



Les chocs subis par les ménages impactent négativement sur la sécurité alimentaire.

L'enquête indique que 3 sur 5 (51.1%) ménages ont connu une maladie grave d'un ou plusieurs membres du ménage. Ce choc est suivi du décès d'un membre actif du ménage qui a frappé près d'un ménage sur 5 (17.6%).

IV.14. Sources d'eau de Boissons

L'eau de boisson est une denrée qui suscite beaucoup d'attention dans les pays en développement surtout et dans le monde en général. C'est dans ce cadre que cette enquête (EFSA SK 2020) dans le sud Kivu s'est intéressé aussi à la collecte des données y relatives.

Le tableau suivant donne les proportions des ménages utilisant une source d'eau de boisson ou autre.

Tableau n°02 : Source d'eau de boisson

Territoire	Principale source d'eau de Boisson						
	Robinet	Puits aménagé	Forage / Pompe	Puits non aménagé	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière / Lac / Cours d'eau
Bukavu	86.7%	1.7%	.1%	1.2%	6.1%	3.1%	1.1%
Kabare	66.5%	5.9%	1.2%	6.1%	11.8%	5.9%	2.6%
Shabunda	13.5%	28.7%	1.2%	3.6%	27.5%	2.8%	22.7%
Kalehe	56.8%	6.7%	1.3%	2.1%	23.6%	5.1%	4.3%
Idjwi	72.1%	11.3%	.4%	0.0%	1.7%	0.0%	14.6%
Walungu	49.0%	7.5%	7.5%	4.1%	19.5%	9.2%	3.1%
Uvira	53.9%	.8%	2.5%	1.0%	10.2%	3.1%	28.4%
Fizi	39.8%	14.6%	9.1%	.4%	10.2%	3.3%	22.6%
Mwenga	28.2%	10.7%	4.8%	4.1%	36.5%	15.0%	.7%
Province	60.1%	7.1%	2.4%	2.3%	14.4%	5.1%	8.6%

Au niveau de la province, la plus grande source d'eau de boisson demeure le robinet avec 6 ménages sur 10 qui en ont accès. La deuxième source est les sources aménagées, suivi de des rivières. Toutefois, ces proportions sont inéquitables du point de vue territorial. On note un contraste entre les cités urbaines. Pour illustration, 86.7% des ménages de la ville de Bukavu ont accès à un robinet tandis qu'on peut trouver juste 28.2% des ménages pouvant avoir accès à Mwenga.

Inversement, c'est dans les milieux ruraux qu'on trouve les plus grandes proportions de ménages recourant de plus en plus à des ressources moins protégées.

IV.15. ACCES AU CREDIT

La microfinance devient incontournable dans les petites économies locales. Par ailleurs, le prêt individuel est en train de prendre de plus en plus l'ampleur dans la microfinance. Dans cette optique, l'EFSA 2020 a souhaité appréhender l'accès au crédit.

L'analyse de l'EFSA 2020 nous renseigne que la moitié (50.3%) des ménages a accès au crédit. Naturellement, la ville de Bukavu (53.9%), les territoires de Kalehe d'Idjwi (77.5%) (53.1%) et Walungu (58.6%) détiennent la plus grande proportion des ménages ayant accès au crédit.

Plus de la moitié des ménages qui n'ont pas accès au crédit trouve qu'ils n'ont pas la capacité de payer la dette, un peu moins du tiers (26.2%) disent qu'ils n'ont jamais eu d'accès, un ménage sur 6 pense qu'il n'en a pas vraiment besoin et juste 6.2% d'entre eux n'ont pas ces structures dans leurs milieux.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

V.1. Conclusions

Les résultats de cette évaluation montrent que la situation de sécurité alimentaire des ménages dans la province du Sud Kivu continue à être préoccupante, en dépit de la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire observée en 2020 comparativement à 2019. Plus d'un ménage sur deux (67%) continue à faire face à l'insécurité alimentaire, de manière globale.

Bien que les résultats de cette évaluation indiquent une situation d'insécurité alimentaire quasi généralisée, la persistance d'une situation d'insécurité alimentaire alarmante, qui est restée relativement constante au cours des 5 dernières années, dans le territoire de Shabunda mérite d'attirer une attention particulière.

Il sied de noter, par ailleurs, que dans un contexte général des problèmes structurels (pauvreté, infrastructures de base délabrées, etc), qui n'ont pas encore trouvé leurs solutions, les conflits armés et interethniques couplés aux effets pervers de la pandémie de covid-19, restent des chocs majeurs qui affectent la sécurité alimentaire des ménages dans cette province.

V.2. Recommandations

Au regard des conclusions, tels que ci-haut décrites, les recommandations ci-dessous peuvent être formulées :

(i) Options de réponse à court terme :

- ✓ Renforcer les efforts du Gouvernement visant la pacification de la région de l'Est du pays ;
- ✓ Continuer l'assistance alimentaire d'urgence (cash ou vivres selon le cas) aux populations les plus vulnérables, particulièrement, celles qui sont affectées par des conflits armés et interethniques (déplacés internes, réfugiés et retournés)

(ii) Options de réponse à court et moyens termes :

- ✓ Améliorer les infrastructures de base, particulièrement les routes de desserte agricole, reliant les zones de production aux zones de consommation (milieu urbain). Le désenclavement des territoires comme Shabunda mérite une attention particulière.

- ✓ Intensifier les programmes de redressement, y compris les programmes de résilience et des cantines scolaires, surtout dans les zones de retour, ciblant particulièrement les retournés, les rapatriés et les résidents vulnérables.

VI. REFERENCES

VI.1. BIBLIOGRAPHIE

- Indicateurs de la sécurité Alimentaire, PAM, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar, Juin 2014 ;
- Indice domestique de la faim, Définition de l'indicateur et guide de mesure, Août 2011 ;
- Score de Diversité alimentaire des Ménages (SDAM) pour la mesure de l'accès alimentaire des ménages : Guide d'indicateurs, VERSION 2, Septembre 2006 ;
- Compendium des indicateurs, PAM Juillet 2014 ;
- Province Du Sud Kivu, Profil Résumé-Pauvreté Et Conditions de vie des ménages, PNUD, Mars 2009 ;
- Evaluation Approfondie de La Sécurité Alimentaire en situation d'urgence dans la Province du Sud-Kivu, Juin 2019 ;
- Analyse de la Sécurité Alimentaire d'urgence au Burundi, Mai 2017 ;
- Manuel sur la cité et les moyens d'existence, secrétariat général de l'organisation des états américains, Washington DC.

VI.2. SITES INTERNET

- <https://www.entraide.be/l-impact-du-coronavirus-sur-la-securite-alimentaire-au-sud-kivu>;
- <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rdc-rapport-d-analyse-mensuelle-r-gion-centre-est-sud-kivumaniema>;
- <https://www.radiookapi.net/2020/05/21/actualite/securite/sud-kivu-reddition-de-huit-combattants-rwandais-du-cnrd>;
- <https://www.ehtools.org/informations-de-l-alerte>.

VII. ANNEXE

VII.1. Indice d'Insécurité Alimentaire

Caractéristiques du ménage		Prévalence Insécurité Alimentaire			
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Sexe du Chef de ménage	Masculin	1.2%	32.6%	33.6%	32.7%
	Féminin	.7%	27.8%	33.5%	38.0%
Statut Matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	2.9%	54.9%	19.6%	22.5%
	Marié (e)	1.1%	32.0%	34.5%	32.4%
	Divorcé (e)	0.0%	29.1%	29.1%	41.8%
	Veuf (ve)	1.1%	26.2%	31.7%	41.0%
Statut de résidence du Chef de ménage	Déplacé dans un camp	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	0.0%	17.8%	23.3%	58.9%
	Refugié	0.0%	6.8%	27.3%	65.9%
	Résident	1.1%	32.4%	33.8%	32.7%
	Retourné	6.7%	0.0%	46.7%	46.7%
	Rapatrié	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Niveau d'Instruction	Aucun	0.0%	8.9%	51.1%	40.0%
	Primaire	.7%	21.2%	37.0%	41.1%
	Secondaire	1.0%	35.3%	35.1%	28.6%
	Supérieur	3.3%	66.6%	24.8%	5.3%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	0.0%	55.0%	30.0%	15.0%
	Ne sait pas	0.0%	45.5%	36.4%	18.2%
Alphabétisation	Oui	1.3%	36.4%	34.2%	28.1%
	Non	.6%	16.2%	31.0%	52.2%
	Ne sais pas	0.0%	30.5%	36.8%	32.6%
Taille du ménage	1 - 3 pers	1.9%	37.1%	31.6%	29.4%
	4 - 6 pers	.8%	32.0%	34.1%	33.1%
	7 - 9 pers	1.3%	29.0%	34.9%	34.8%
	10 pers et plus	.6%	29.9%	31.3%	38.2%
Territoire	Bukavu	2.4%	59.1%	28.5%	10.0%
	Kabare	.2%	16.3%	39.2%	44.3%
	Shabunda	2.4%	10.4%	31.9%	55.4%
	Kalehe	.3%	20.1%	37.5%	42.1%
	Idjwi	0.0%	30.4%	38.8%	30.8%
	Walungu	0.0%	19.5%	42.8%	37.7%
	Uvira	0.0%	20.0%	32.6%	47.4%
	Fizi	.7%	29.9%	25.9%	43.4%
	Mwenga	1.0%	14.3%	36.8%	48.0%
Province		1.1%	31.7%	33.5%	33.7%

VII.2. Indice d'Insécurité Alimentaire par Zone de Santé

Zone de Santé		Prévalence Insécurité Alimentaire			
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Zone de Santé	Bagira	4.2%	58.9%	27.9%	9.0%
	Ibanda	1.7%	62.3%	26.8%	9.2%
	Kadutu	1.2%	56.3%	30.8%	11.7%
	Kabare	0.0%	16.1%	32.3%	51.6%
	Kaniola	0.0%	25.7%	25.7%	48.6%
	Katana	0.0%	13.0%	46.0%	41.0%
	Miti-Murhesa	.9%	14.8%	47.2%	37.0%
	Nyantende	0.0%	15.3%	39.0%	45.8%
	Kalole	11.5%	34.6%	36.5%	17.3%
	Lulingu	0.0%	3.1%	35.9%	60.9%
	Mulungu	0.0%	1.6%	31.1%	67.2%
	Shabunda	0.0%	6.8%	25.7%	67.6%
	Bunyakiri	1.1%	12.4%	30.3%	56.2%
	Kalehe	0.0%	27.0%	38.1%	34.9%
	Kalonge	0.0%	14.9%	40.5%	44.6%
	Minova	0.0%	24.3%	39.9%	35.8%
	Idjwi	0.0%	30.1%	38.9%	31.0%
	Kaziba	0.0%	25.0%	47.9%	27.1%
	Mubumbano	0.0%	17.3%	44.0%	38.7%
	Nyangezi	0.0%	30.5%	39.0%	30.5%
	Walungu	0.0%	12.4%	41.9%	45.7%
	Hauts-Plateaux	0.0%	2.4%	32.5%	65.1%
	Lemera	0.0%	10.4%	37.5%	52.1%
	Ruzizi	0.0%	9.5%	33.3%	57.1%
	Uvira	0.0%	37.9%	29.7%	32.3%
	Fizi	1.8%	37.2%	28.3%	32.7%
	Kimbi Lulenge	0.0%	18.8%	29.7%	51.6%
	Minembwe	0.0%	27.6%	17.2%	55.2%
	Nundubu	0.0%	29.4%	22.1%	48.5%
	Itombwe	0.0%	15.7%	35.3%	49.0%
	Kamituga	3.5%	13.0%	41.7%	41.7%
	Kitutu	0.0%	26.1%	40.9%	33.0%
	Mwana	0.0%	12.2%	22.0%	65.9%
	Mwenga	0.0%	4.8%	41.0%	54.2%
Province		1.1%	31.7%	33.5%	33.7%

VII.3. Score de Consommation Alimentaire

Profil des ménages		Consommation Alimentaire		
		Acceptable	Limite	Pauvre
Sexe du Chef de ménage	Masculin	48.4%	31.9%	19.7%
	Féminin	40.3%	34.9%	24.8%
Statut matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	61.8%	21.6%	16.7%
	Marié (e)	47.9%	32.1%	20.0%
	Divorcé (e)	35.5%	37.3%	27.3%
	Veuf (ve)	40.4%	35.5%	24.1%
Statut de résidence du Chef de ménage	Déplacé en famille d'accueil	18.9%	28.9%	52.2%
	Refugié	11.4%	50.0%	38.6%
	Resident	48.0%	32.2%	19.8%
	Retourné	20.0%	66.7%	13.3%
Niveau d'instruction du Chef de ménage	Aucun	46.7%	24.4%	28.9%
	Primaire	40.0%	35.8%	24.1%
	Secondaire	49.7%	33.2%	17.1%
	Supérieur	77.7%	18.8%	3.5%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	80.0%	10.0%	10.0%
	Ne sait pas	72.7%	18.2%	9.1%
Capacité de lecture et d'écriture	Oui	51.9%	31.3%	16.8%
	Non	30.6%	35.4%	34.0%
	Ne sais pas	43.2%	41.1%	15.8%
Taille du ménage	1 - 3 pers	49.8%	29.7%	20.5%
	4 - 6 pers	46.2%	33.5%	20.2%
	7 - 9 pers	46.9%	33.0%	20.1%

	10 pers et plus	45.0%	31.3%	23.7%
--	-----------------	-------	-------	-------

VII.4. Score de Consommation Alimentaire par territoire et Zone de Santé

Territoire/Zone de Santé		Consommation Alimentaire		
		Acceptable	Limite	Pauvre
Territoire	Bukavu	67.9%	23.8%	8.2%
	Kabare	50.0%	36.3%	13.7%
	Shabunda	19.9%	45.0%	35.1%
	Kalehe	34.6%	37.3%	28.2%
	Idjwi	55.8%	29.2%	15.0%
	Walungu	50.7%	37.7%	11.6%
	Uvira	32.8%	35.3%	31.9%
	Fizi	38.0%	27.0%	35.0%
	Mwenga	23.4%	40.3%	36.3%
Zone de santé	Bagira	69.2%	20.8%	10.0%
	Ibanda	72.2%	21.8%	6.0%
	Kadutu	62.5%	29.0%	8.4%
	Kabare	47.3%	39.8%	12.9%
	Kaniola	41.4%	34.3%	24.3%
	Katana	53.0%	39.0%	8.0%
	Miti-Murhesa	56.5%	27.8%	15.7%
	Nyantende	47.5%	45.8%	6.8%
	Kalole	63.5%	30.8%	5.8%
	Lulingu	3.1%	26.6%	70.3%
	Mulungu	9.8%	68.9%	21.3%
	Shabunda	12.2%	51.4%	36.5%
	Bunyakiri	18.0%	29.2%	52.8%
	Kalehe	41.3%	42.9%	15.9%
	Kalonge	32.4%	36.5%	31.1%
	Minova	42.6%	39.9%	17.6%
	Idjwi	55.6%	29.3%	15.1%
	Kaziba	58.3%	31.3%	10.4%
	Mubumbano	48.0%	36.0%	16.0%
	Nyangezi	59.3%	35.6%	5.1%
	Walungu	44.8%	41.9%	13.3%
	Hauts-Plateaux	18.1%	51.8%	30.1%
	Lemera	25.0%	44.8%	30.2%
	Ruzizi	32.4%	22.9%	44.8%
	Uvira	43.1%	30.3%	26.7%
	Fizi	41.6%	24.8%	33.6%
	Kimbi Lulenge	31.3%	34.4%	34.4%
	Minembwe	34.5%	13.8%	51.7%
	Nundu	39.7%	29.4%	30.9%
	Itombwe	37.3%	41.2%	21.6%
	Kamituga	24.3%	34.8%	40.9%
	Kitutu	34.1%	40.9%	25.0%

	Mwana	19.5%	43.9%	36.6%
	Mwenga	6.0%	43.4%	50.6%
Province		46.8%	32.5%	20.7%

VII.5. Indice de Stratégies de survie basée sur la consommation alimentaire selon le profil des ménages

Caractéristiques du ménage		CSI
Sexe du Chef de ménage	Masculin	20.16
	Féminin	21.57
Statut matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	17.63
	Marié (e)	20.32
	Divorcé (e)	20.97
	Veuf (ve)	21.44
Statut de résidence du ménage	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	29.27
	Refugié	21.57
	Résident	20.18
	Retourné	28.73
Niveau d'instruction du ménage	Aucun	22.13
	Primaire	21.06
	Secondaire	19.88
	Supérieur	15.66
	Centre d'Apprentissage Professionnel	19.15
	Ne sait pas	22.64
Alphabétisation	Oui	19.56
	Non	23.08
	Ne sais pas	22.57
Province		20.43

VII.5. Indice de Stratégies de survie basée sur la consommation alimentaire par territoire et Zones de Santé

Territoire/ Zone de Santé		CSI
		Mean
Territoire	Bukavu	17.52
	Kabare	22.49
	Shabunda	20.54
	Kalehe	24.15
	Idjwi	20.45
	Walungu	21.73
	Uvira	20.43
	Fizi	22.01
	Mwenga	21.48
Zone de santé	Bagira	17.80
	Ibanda	16.79
	Kadutu	17.94
	Kabare	23.26
	Kaniola	18.30
	Katana	24.13
	Miti-Murhesa	22.94
	Nyantende	22.36
	Kalole	12.02
	Lulingu	24.56
	Mulungu	18.11
	Shabunda	25.04
	Bunyakiri	25.27
	Kalehe	25.95
	Kalonge	23.73
	Minova	22.99
	Idjwi	20.42
	Kaziba	18.77
	Mubumbano	21.49
	Nyangezi	21.03
	Walungu	23.81
	Hauts-Plateaux	18.06
	Lemera	18.39
	Ruzizi	25.86
	Uvira	19.53
	Fizi	20.90
	Kimbi Lulenge	23.16
	Minembwe	23.83
	Nundu	21.99
	Itombwe	20.43
	Kamituga	22.96
	Kitutu	21.68
	Mwana	21.83
	Mwenga	19.51
Province		20.43

VII.6. Part des dépenses alimentaires selon le profil des ménages

		Part des dépenses alimentaires			
		Part <50%	50-65%	65%-75%	Part >75
Sexe du Chef de ménage	Masculin	8.5%	21.9%	22.6%	47.1%
	Féminin	8.2%	22.1%	22.4%	47.3%
Statut matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	18.6%	39.2%	15.7%	26.5%
	Marié (e)	8.8%	21.6%	22.6%	47.0%
	Divorcé (e)	5.5%	30.0%	20.9%	43.6%
	Veuf (ve)	5.2%	19.0%	24.0%	51.9%
Statut de résidence du Chef de ménage	Déplacé dans un camp	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	10.1%	23.6%	19.1%	47.2%
	Refugié	13.6%	4.5%	18.2%	63.6%
	Résident	8.3%	22.1%	22.7%	46.9%
	Retourné	13.3%	13.3%	26.7%	46.7%
	Rapatrié	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Niveau d'instruction du Chef de ménage	Aucun	4.4%	11.1%	22.2%	62.2%
	Primaire	6.6%	16.9%	20.8%	55.7%
	Secondaire	8.9%	23.2%	24.5%	43.3%
	Supérieur	17.7%	38.9%	24.6%	18.8%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	15.0%	55.0%	0.0%	30.0%
	Ne sait pas	9.1%	18.2%	36.4%	36.4%
Alphabétisation	Oui	9.7%	24.1%	23.5%	42.7%
	Non	4.8%	15.2%	18.8%	61.3%
	Ne sais pas	4.3%	17.0%	29.8%	48.9%
Taille du ménage	1 - 3 pers	10.2%	24.5%	18.8%	46.6%

	4 - 6 pers	8.4%	22.9%	23.2%	45.5%
	7 - 9 pers	7.5%	19.5%	22.7%	50.3%
	10 pers et plus	8.5%	20.9%	24.9%	45.7%

VII.7. Part des dépenses alimentaires par territoire et Zones de Santé

Entité		Part des dépenses alimentaires			
		Part <50%	50-65%	65%-75%	Part >75
Territoire	Bukavu	14.6%	37.3%	27.8%	20.3%
	Kabare	.9%	9.2%	19.6%	70.3%
	Shabunda	13.9%	20.3%	25.9%	39.8%
	Kalehe	12.3%	17.2%	19.8%	50.7%
	Idjwi	5.0%	21.3%	27.1%	46.7%
	Walungu	2.1%	6.5%	14.4%	77.1%
	Uvira	2.9%	12.1%	17.3%	67.6%
	Fizi	6.6%	20.6%	25.4%	47.4%
	Mwenga	5.3%	18.5%	18.0%	58.3%
Zone de Santé	Bagira	19.1%	37.7%	25.7%	17.6%
	Ibanda	11.9%	39.1%	27.4%	21.6%
	Kadutu	12.7%	35.2%	30.5%	21.6%
	Kabare	0.0%	5.4%	16.1%	78.5%
	Kaniola	0.0%	5.7%	24.3%	70.0%
	Katana	1.0%	12.0%	22.0%	65.0%
	Miti-Murhesa	2.8%	13.0%	17.6%	66.7%
	Nyantende	0.0%	8.5%	20.3%	71.2%
	Kalole	25.0%	28.8%	25.0%	21.2%
	Lulingu	20.3%	29.7%	18.8%	31.3%
	Mulungu	3.3%	18.0%	27.9%	50.8%
	Shabunda	9.5%	8.1%	31.1%	51.4%
	Bunyakiri	27.0%	19.1%	14.6%	39.3%
	Kalehe	9.5%	22.2%	30.2%	38.1%
	Kalonge	6.8%	6.8%	16.2%	70.3%
	Minova	7.4%	18.9%	20.3%	53.4%
	Idjwi	5.0%	20.9%	27.2%	46.9%
	Kaziba	8.3%	2.1%	16.7%	72.9%
	Mubumbano	1.3%	10.7%	13.3%	74.7%
	Nyangezi	0.0%	8.5%	23.7%	67.8%
	Walungu	1.0%	4.8%	7.6%	86.7%
	Hauts-Plateaux	0.0%	1.2%	4.8%	94.0%
	Lemera	4.2%	5.2%	6.3%	84.4%
	Ruzizi	0.0%	12.4%	9.5%	78.1%
	Uvira	5.1%	20.0%	32.3%	42.6%
	Fizi	11.7%	27.9%	27.9%	32.4%
	Kimbi Lulenge	1.6%	15.6%	28.1%	54.7%
	Minembwe	10.3%	27.6%	31.0%	31.0%
	Nundu	1.5%	10.3%	16.2%	72.1%
	Itombwe	0.0%	7.8%	11.8%	80.4%
	Kamituga	12.2%	26.1%	19.1%	42.6%
	Kitutu	4.6%	23.0%	18.4%	54.0%
	Mwana	0.0%	9.9%	17.3%	72.8%
	Mwenga	4.8%	18.1%	20.5%	56.6%
Province		8.4%	21.9%	22.6%	47.1%

VII.7. Part des dépenses alimentaires par territoire et Zones de Santé

Caractéristiques du ménage		Part des dépenses alimentaires			
		Part <50%	50-65%	65%-75%	Part >75
Sexe du Chef de ménage	Masculin	8.5%	21.9%	22.6%	47.1%
	Féminin	8.2%	22.1%	22.4%	47.3%
Statut matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	18.6%	39.2%	15.7%	26.5%
	Marié (e)	8.8%	21.6%	22.6%	47.0%
	Divorcé (e)	5.5%	30.0%	20.9%	43.6%
	Veuf (ve)	5.2%	19.0%	24.0%	51.9%
Statut de résidence du Chef de ménage	Déplacé dans un camp	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	10.1%	23.6%	19.1%	47.2%
	Refugié	13.6%	4.5%	18.2%	63.6%
	Résident	8.3%	22.1%	22.7%	46.9%
	Retourné	13.3%	13.3%	26.7%	46.7%
	Rapatrié	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Niveau d'instruction du Chef de ménage	Aucun	4.4%	11.1%	22.2%	62.2%
	Primaire	6.6%	16.9%	20.8%	55.7%
	Secondaire	8.9%	23.2%	24.5%	43.3%
	Supérieur	17.7%	38.9%	24.6%	18.8%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	15.0%	55.0%	0.0%	30.0%
	Ne sait pas	9.1%	18.2%	36.4%	36.4%
Alphabétisation	Oui	9.7%	24.1%	23.5%	42.7%
	Non	4.8%	15.2%	18.8%	61.3%
	Ne sais pas	4.3%	17.0%	29.8%	48.9%
Taille du ménage	1 - 3 pers	10.2%	24.5%	18.8%	46.6%
	4 - 6 pers	8.4%	22.9%	23.2%	45.5%

	7 - 9 pers	7.5%	19.5%	22.7%	50.3%
	10 pers et plus	8.5%	20.9%	24.9%	45.7%

VII.8. Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence

Caractéristiques du ménage		Stratégies sur les actifs			
		Aucune	Stress	Crise	Urgence
Sexe du Chef de ménage	Masculin	14.3%	19.7%	36.8%	29.2%
	Féminin	13.5%	18.3%	33.2%	35.0%
Statut matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	19.6%	22.5%	22.5%	35.3%
	Marié (e)	13.9%	19.6%	38.0%	28.5%
	Divorcé (e)	17.3%	22.7%	26.4%	33.6%
	Veuf (ve)	14.4%	17.6%	29.6%	38.5%
Statut de résidence du Chef de ménage	Déplacé dans un camp	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	8.9%	21.1%	27.8%	42.2%
	Refugié	9.1%	11.4%	25.0%	54.5%
	Résident	14.4%	19.5%	36.4%	29.6%
	Retourné	6.7%	6.7%	33.3%	53.3%
	Rapatrié	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Niveau d'instruction du ménage	Aucun	13.3%	4.4%	33.3%	48.9%
	Primaire	11.0%	14.9%	39.2%	34.9%
	Secondaire	14.3%	21.9%	37.0%	26.8%
	Supérieur	22.3%	30.1%	31.6%	15.9%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	25.0%	20.0%	15.0%	40.0%
	Ne sait pas	18.2%	18.2%	27.3%	36.4%
Alphabétisation	Oui	14.8%	21.2%	36.5%	27.6%
	Non	12.7%	13.5%	34.5%	39.3%
	Ne sais pas	7.4%	22.1%	41.1%	29.5%
Taille du ménage	1 - 3 pers	20.6%	23.7%	28.6%	27.1%

	4 - 6 pers	13.1%	20.2%	38.8%	27.9%
	7 - 9 pers	12.8%	18.1%	36.5%	32.6%
	10 pers et plus	12.6%	15.1%	36.0%	36.3%

VII.9. Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence par Zones de Santé et territoire

Entité		Stratégie sur les actifs			
		Aucune	Stress	Crise	Urgence
Territoire	Bukavu	19.3%	33.5%	26.6%	20.6%
	Kabare	1.9%	7.3%	26.9%	63.9%
	Shabunda	4.8%	9.2%	41.8%	44.2%
	Kalehe	13.9%	10.2%	33.0%	42.9%
	Idjwi	4.6%	7.1%	47.1%	41.3%
	Walungu	3.8%	16.4%	42.5%	37.3%
	Uvira	24.8%	12.5%	51.1%	11.5%
	Fizi	12.8%	33.9%	25.2%	28.1%
	Mwenga	18.9%	12.9%	51.8%	16.5%
Zone de Santé	Bagira	23.7%	32.5%	25.7%	18.1%
	Ibanda	16.6%	34.2%	27.0%	22.1%
	Kadutu	17.6%	33.7%	27.0%	21.6%
	Kabare	1.1%	10.8%	23.7%	64.5%
	Kaniola	5.7%	14.3%	44.3%	35.7%
	Katana	0.0%	4.0%	19.0%	77.0%
	Miti-Murhesa	1.9%	4.6%	22.2%	71.3%
	Nyantende	1.7%	5.1%	35.6%	57.6%
	Kalole	19.2%	3.8%	21.2%	55.8%
	Lulingu	0.0%	9.4%	90.6%	0.0%
	Mulungu	1.6%	14.8%	9.8%	73.8%
	Shabunda	1.4%	8.1%	40.5%	50.0%
	Bunyakiri	14.6%	7.9%	32.6%	44.9%
	Kalehe	12.7%	6.3%	38.1%	42.9%
	Kalonge	20.3%	8.1%	33.8%	37.8%
	Minova	10.8%	14.2%	30.4%	44.6%
	Idjwi	4.6%	7.1%	47.3%	41.0%
	Kaziba	10.4%	12.5%	50.0%	27.1%
	Mubumbano	1.3%	20.0%	48.0%	30.7%
	Nyangezi	0.0%	27.1%	27.1%	45.8%
	Walungu	4.8%	9.5%	42.9%	42.9%
	Hauts-Plateaux	24.1%	2.4%	68.7%	4.8%
	Lemera	21.9%	17.7%	51.0%	9.4%
	Ruzizi	13.3%	5.7%	71.4%	9.5%
	Uvira	32.8%	17.9%	32.8%	16.4%
	Fizi	10.6%	53.1%	19.5%	16.8%
	Kimbi Lulenge	18.8%	23.4%	31.3%	26.6%
	Minembwe	3.4%	13.8%	20.7%	62.1%
	Nundu	14.7%	20.6%	30.9%	33.8%
	Itombwe	9.8%	7.8%	60.8%	21.6%

	Kamituga	13.9%	13.9%	53.9%	18.3%
	Kitutu	26.1%	11.4%	58.0%	4.5%
	Mwana	9.8%	13.4%	50.0%	26.8%
	Mwenga	32.5%	15.7%	38.6%	13.3%
Province		14.2%	19.4%	36.1%	30.3%

VII.10. Indice domestique de la faim selon le profil des ménages

Territoire/Zone de Santé		Indice domestique de la faim		
		Peu ou pas de faim dans le ménage	Faim modérée dans le ménage	Faim sévère dans le ménage
Territoire	Bukavu	51.6%	28.2%	20.2%
	Kabare	13.4%	41.5%	45.0%
	Shabunda	29.5%	43.8%	26.7%
	Kalehe	16.1%	24.7%	59.2%
	Idjwi	11.3%	40.8%	47.9%
	Walungu	24.7%	35.3%	40.1%
	Uvira	17.7%	33.6%	48.6%
	Fizi	25.2%	19.3%	55.5%
	Mwenga	27.0%	35.3%	37.7%
Zone de Santé	Bagira	49.1%	28.6%	22.2%
	Ibanda	55.1%	25.3%	19.6%
	Kadutu	50.6%	30.8%	18.6%
	Kabare	7.5%	52.7%	39.8%
	Kaniola	22.9%	41.4%	35.7%
	Katana	10.0%	33.0%	57.0%
	Miti-Murhesa	14.8%	39.8%	45.4%
	Nyantende	15.3%	40.7%	44.1%
	Kalole	75.0%	17.3%	7.7%
	Lulingu	4.7%	39.1%	56.3%
	Mulungu	37.7%	62.3%	0.0%
	Shabunda	12.2%	51.4%	36.5%
	Bunyakiri	13.5%	23.6%	62.9%
	Kalehe	9.5%	20.6%	69.8%
	Kalonge	23.0%	24.3%	52.7%
	Minova	16.9%	27.0%	56.1%
	Idjwi	11.3%	40.6%	48.1%
	Kaziba	37.5%	37.5%	25.0%
	Mubumbano	26.7%	37.3%	36.0%
	Nyangezi	27.1%	28.8%	44.1%
	Walungu	16.2%	37.1%	46.7%
	Hauts-Plateaux	13.3%	25.3%	61.4%
	Lemera	19.8%	35.4%	44.8%
	Ruzizi	6.7%	36.2%	57.1%
	Uvira	24.6%	34.9%	40.5%
	Fizi	34.5%	18.6%	46.9%
	Kimbi Lulenge	21.9%	14.1%	64.1%
	Minembwe	3.4%	31.0%	65.5%

	Nundu	22.1%	20.6%	57.4%
	Itombwe	23.5%	39.2%	37.3%
	Kamituga	24.3%	30.4%	45.2%
	Kitutu	34.1%	36.4%	29.5%
	Mwana	22.0%	26.8%	51.2%
	Mwenga	30.1%	47.0%	22.9%
Province		29.8%	32.4%	37.8%

VII.11. Indice domestique de la faim selon le territoire et Zones de Santé

Caractéristiques du ménage		Indice domestique de la faim		
		Peu ou pas de faim dans le ménage	Faim modérée dans le ménage	Faim sévère dans le ménage
Sexe du Chef de ménage	Masculin	30.9%	33.0%	36.1%
	Féminin	25.5%	29.7%	44.8%
Statut Matrimonial du Chef de ménage	Célibataire	50.0%	23.5%	26.5%
	Marié (e)	29.9%	33.6%	36.5%
	Divorcé (e)	32.7%	27.3%	40.0%
	Veuf (ve)	25.2%	28.2%	46.6%
	Déplacé en famille d'accueil ou hors camps	3.3%	15.6%	81.1%
	Refugié	18.2%	27.3%	54.5%
	Résident	30.6%	32.8%	36.5%
	Retourné	20.0%	26.7%	53.3%
Niveau d'Instruction	Aucun	15.6%	28.9%	55.6%
	Primaire	21.6%	34.3%	44.1%
	Secondaire	31.3%	35.2%	33.5%
	Supérieur	60.6%	26.5%	12.8%
	Centre d'Apprentissage Professionnel	55.0%	20.0%	25.0%
	Ne sait pas	9.1%	45.5%	45.5%
Alphabétisation	Oui	33.3%	33.5%	33.3%
	Non	18.0%	28.5%	53.5%
	Ne sais pas	35.8%	33.7%	30.5%
Taille du ménage	1 - 3 pers	44.4%	28.1%	27.5%
	4 - 6 pers	29.7%	33.6%	36.7%
	7 - 9 pers	25.3%	34.5%	40.2%

	10 pers et plus	22.6%	29.0%	48.4%
Ensemble		29.8%	32.4%	37.8%